



PASNEEG 2

**PROJET D'APPUI A LA STRATEGIE NATIONALE
POUR L'EQUITE ET L'EGALITE DE GENRE II
(PASNEEG 2)**

**Rapport des activités
de Janvier à Décembre
2021 du PASNEEG II**

Janvier 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE2

SIGLES ET ABREVIATION 3

PRESENTATION DU PROJET 6

PRESENTATION DU PROJET 6

INTRODUCTION

I RESULTATS ATTEINTS ET ACTIVITES REALISEES

1.1 **Résultat 1** : *Les initiatives de réformes juridiques, institutionnelles et budgétaires favorables à l'équité et l'égalité de genre sont identifiées, renforcées, adoptées et mises en œuvre selon un principe d'appropriation*

1.2. **Résultat 2** : *L'offre de services de prise en charge intégrés et holistiques des victimes de VBG est renforcée*

1.3. **Résultat 3** : *La communication et la sensibilisation sur les inégalités de genre et les violences à l'égard des femmes et des filles sont renforcées au niveau institutionnel et communautaire*

II SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE

III. ENJEUX, DEFIS ET LECONS APPRISES

IV. PTA 2022

CONCLUSION

ANNEXES

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AEMO	Action éducative en Milieu ouvert
AFEMS	Association des Femmes Médecins
Afri'YAN/GIRS	Réseau africain des jeunes filles et adolescentes
AICS	Agence Italienne de Coopération au Développement
AJS	Association des Juristes Sénégalaises
AN	Assemblée nationale
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la démographie
APDC	Acteur Porteur de Dynamique Communautaire
APROFES	Association pour la Promotion de la Femme sénégalaise
ARD	Agence Régional de Développement
BSG	Budgétisation sensible au Genre
CCQ	Conseil consultatif de Quartier
CDPE	Comité départemental de Protection de l'Enfant
CECI	Centre d'Etude et de Coopération international
CEDAF	Centre Départemental d'Assistance et de Formation pour la Femme
CENAF	Centre national d'Assistance et de Formation pour la Femme
CEP	Cellule d'Etude et de Planification
CESE	Conseil économique, social et environnemental
CESTI	Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information
CLVF	Comité de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes Comité national de Pilotage
COVID-19	Coronavirus Disease 2019 (Maladie liée au virus Sars cov 2)
CRD	Comité régional de Développement
CS	Comité scientifique
CSO-PLCP	Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté
CT	Comité technique (DDH, Ministère de la Justice)
CTG	Comité technique Genre des PTF
DDH	Direction des Droits Humains
DEEG	Direction de l'Equité et de l'Egalité de Genre
DFPGV	Direction de la Famille et de la Protection des Groupes vulnérables
DJPPAD	Direction de la Justice de Proximité et de la Promotion de l'Accès au Droit
DODP	Direction de l'Ordonnancement de la Dépense publique
E-JICOM	École supérieure de Journalisme, des Métiers de l'Internet et de la Communication
ENA	Ecole nationale d'Administration
ENDSS	Ecole nationale de Développement sanitaire et social
ENSAE	Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique
ENTSS	Ecole nationale des Travailleurs sociaux spécialisés
ESEA	Ecole supérieure d'Economie appliquée (Ex Ecole nationale d'Economie Appliquée (ENEA))
FESTIC	L'Association des Femmes sénégalaises des Tics
FNR	Fonds national de Retraite
GESTES	Groupe d'Etudes et de Recherche Genre et Sociétés
GM	Grand modèle
HCCT	Haut Conseil des Collectivités territoriales

IPRES	Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal
MDCEST	Ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale
MECAT	Mutuelle d'Épargne et de Crédit APROFES TERANGA
MEC DOLJI	Mutuelle d'Épargne et de Crédit Dooleel Jigee
MEN	Ministère de l'Éducation nationale
MFFGPE	Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la protection des Enfants
MFPRSP	Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du secteur public
MGTDAT	Ministère de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du territoire
MJ	Ministère de la Justice
MPACF	Manuel de Procédures administrative, comptable et financière
MSAS	Ministère de la Santé et de l'Action sociale
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement économiques
ODD	Objectif de Développement durable
ONG	Organisme non gouvernemental
OPCV	Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie
OSC	Organisation de la Société Civile
PADESS	Programme d'Appui au Développement Economique et Social du Sénégal
PAIS	Programme agricole Italie Sénégal
PAMA	Programme d'Appui à la Modernisation de l'Administration
PAPSEN	Le Programme d'Appui au Programme National d'Investissement de l'Agriculture du Sénégal
PASNEEG	Projet d'Appui à la Stratégie nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre
PDC	Plan de Développement communal
PM	Petit modèle
PNUD	Programme des Nations unies pour le Développement
PRES	Programme de Résilience économique et sociale
PSE	Plan Sénégal émergent
PTA	Plan de Travail annuel
PTF	Partenaires techniques et financiers
PTBA	Plan de Travail et budgétaire annuel
RADDHO	Rassemblement africain pour la Défense des Droits de l'Homme
RETF	Rapport d'Exécution technique et financière
SNEEG	Stratégie nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre
Tv	Télévision
UBA	United Bank of Africa
UCSPE	Unité de Coordination et de Suivi de la Politique économique
UGB	Université Gaston Berger
UGP	Unité de Gestion du Projet
UMOA	Union monétaire Ouest africaine
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la Population
VLf	Voix et Leadership des femmes
VBG	Violences Basées sur le Genre

PRESENTATION DU PROJET

Titre du projet : Projet d'Appui à la Stratégie nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre 2 (PASNEEG II)

Service d'exécution : Unité de Gestion du PASNEEG II / Cellule de Suivi opérationnel des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté (CSO-PLCP)

OBJECTIFS DU PROJET :

L'objectif général du PASNEEG 2 est de *contribuer à l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable n°5 (ODD 5) à travers la réduction des inégalités de genre au Sénégal conformément aux orientations stratégiques des politiques nationales notamment le Plan Sénégal Émergent (PSE) et la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (SNEEG).*

Plus spécifiquement, le projet vise à :

1. Promouvoir et protéger les droits des femmes et des filles au Sénégal à tous les niveaux (institutionnel, juridique, judiciaire, législatif, économique, social etc.) ;
2. Promouvoir l'adoption par les communautés d'attitudes, de comportements et de pratiques favorables à la non-discrimination, à la lutte contre les inégalités de genre et à la sauvegarde de l'intégrité physique et psychologique des femmes et des filles.

Composantes, résultats et lignes d'actions :

Composante 1 : Renforcement des initiatives de réformes juridiques, institutionnelles et budgétaires favorables à l'équité et l'égalité de genre.

R1. Les initiatives de réformes juridiques, institutionnelles et budgétaires favorables à l'équité et l'égalité de genre sont identifiées, renforcées, adoptées et mises en œuvre selon un principe d'appropriation.

Composante 2 : Amélioration de l'offre de services intégrés et holistiques de prise en charge des victimes de VBG.

R2. L'offre de services de prise en charge intégrés et holistiques des victimes de VBG est renforcée.

Composante 3 : Communication et sensibilisation sur les inégalités de genre et les violences à l'égard des femmes et des filles au niveau national et local.

R3. La communication et la sensibilisation sur les inégalités de genre et les violences à l'égard des femmes et des filles sont renforcées au niveau institutionnel et communautaire.

Fiche synoptique

Rubriques	Données
Bailleur	Agence italienne pour la Coopération au Développement
Date de signature de l'Accord de Subvention	30 Janvier 2020
Date de mise en place des fonds	Juin 2020
Démarrage effectif des activités	Juillet 2020
Durée	36 mois
Zones d'intervention	Dakar, Thiès, Kaolack, Kolda, Sédhiou
Budget	Euro 1 800 000 FCFA 1 180 800 000

INTRODUCTION

Pour rappel, dans le cadre de la consolidation et du renforcement des résultats satisfaisants enregistrés par le Projet d'Appui à la Stratégie nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (PASNEEG), notamment dans les domaines de la **systématisation du Budget sensible au Genre (BSG)**, des **initiatives de réformes juridiques favorables à l'équité et l'égalité de genre**, la **lutte contre toutes les formes de violences basées sur le genre et de la protection sociale des femmes et des jeunes filles vulnérables**, le Gouvernement de la République d'Italie a bien voulu poursuivre, en 2020, avec le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants, ces acquis pour un passage à l'échelle à travers le financement d'une seconde phase (PASNEEG II).

Le démarrage du PASNEEG II est intervenu dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences en termes de restrictions de déplacement et de rassemblement, de mise en place tardive des fonds au mois de juin 2020 et de l'Unité de Gestion en juillet.

En dépit de ces contraintes majeures, des activités opérationnelles substantielles ont été réalisées conformément aux orientations du Programme de Résilience économique et sociale (PRES) et aux domaines d'intervention du Plan d'action sectoriel de riposte du ministère de tutelle.

Il s'agissait en particulier :

- ✓ de la poursuite de l'appui à la prise en charge des victimes de VBG à travers les cinq Boutiques de Droit des régions d'intervention en partenariat avec l'Association des Juristes sénégalaises ;
- ✓ de la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement de la résilience et de relèvement des femmes victimes de VBG et autres groupes vulnérables à la Covid-19.
- ✓ des appuis d'urgence en petits matériels et équipements de santé au profit des cibles et zones d'intervention du Projet d'un cout global de **5 895 000 FCFA** ;
- ✓ du renforcement des capacités de différentes catégories d'acteurs impliqués dans la prévention des VBG y compris les pratiques culturelles néfastes (mariages d'enfants) : (i) enseignant-e-s spécialistes du langage des signes pour leur engagement dans la prévention des VBG sur les enfants déficient-e-s auditif-ves-s, (ii) filles leaders membres des antennes du Réseau africain des adolescentes et jeunes fille (Afri'YAN/GIRLS) des régions de Kolda et Sédhiou (iii) acteur-trice-s des médias à travers l'organisation d'un panel en partenariat avec l'Ecole de Journalisme, des métiers de l'Internet et de la Communication.

Le Plan de travail annuel 2021 du PASNEEG II a été validé par le 2^{ème} Comité de Pilotage dudit projet en sa session virtuelle du 09 mars 2021. Il a été élaboré sur la base des constats et leçons apprises de la mise en œuvre du premier programme de travail semestriel juillet-décembre 2020 ainsi que des recommandations et orientations dudit Comité et dimensionné ainsi qu'il suit :

EXECUTION TECHNIQUE		Montant	Période de mise en œuvre			
Lignes d'action	Activité		Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4
Ligne d'action 1.1 : Soutenir les initiatives tendant à accélérer le processus de réformes juridiques entamées en partenariat avec le Ministère de la Justice et l'Assemblée nationale	1.1.1 : Ateliers techniques de rédaction de textes de lois	6 000 000			→	
	1.1.2 : Sessions d'analyse des autres codes (code du travail, code minier, FNR, IPRES, etc.).	5 000 000	→			
	1.1.3 : Ateliers de renforcement de capacités des parties prenantes (Ministère de la Justice, Comité technique, etc.).	5 000 000			→	
	1.1.4 : Ateliers de partage sur les initiatives de réformes.	5 000 000		→		
Ligne d'action 1.2 : Mener le plaidoyer auprès des décideurs politiques (Assemblée Nationale, CESE, HCCT, Gouvernement...) pour l'adoption des réformes et leur application effective	1.2.1 : Campagnes de plaidoyer sur les réformes juridiques	5 000 000		→		
	1.2.3 : Production de supports de communication sur les projets de réforme	5 000 000			→	
Ligne d'action 1.3 : Intensifier les campagnes d'information et de sensibilisation auprès des leaders d'opinion (secteur privé, task-force avec le réseau des jeunes et des femmes...) pour une meilleure compréhension et appropriation des réformes juridiques	1.3.2 : Campagnes d'information et de sensibilisation sur les réformes	5 000 000			→	
	1.3.3 : Atelier de renforcement de capacités des leaders d'opinion sur les réformes	5 000 000			→	
	1.3.4 : Partenariat avec les médias, réseaux de jeunes, ONG, Conseils de quartiers, Comités de lutte contre les VBG, parajuristes/APDC et autres relais, etc.	5 000 000			→	
Ligne d'action 1.4 : Accompagner le Gouvernement et les Collectivités locales en partenariat avec les OSC et les centres de Recherche-Action dans la budgétisation sensible au genre au niveau national et local	1.4.2 : Elaboration d'une stratégie BSG au niveau national et local	11 500 000			→	
	1.4.3 : Accompagnement de trois collectivités territoriales dans la BSG	35 000 000			→	
Ligne d'action 1.5. : Coaching, appui-conseil et Suivi du Résultat 1		4 000 000	→			
TOTAL RESULTAT 1		96 500 000				

EXECUTION TECHNIQUE		Montant	Période de mise en œuvre			
Lignes d'action	Activité		Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4
Ligne d'action 2.1 : Mener des études stratégiques sur les enjeux et thématiques phares qui ont un impact sur les violences	2.1.1 : Etudes sur la situation de référence des VBG dans les zones ciblées (état de lieux/études diagnostiques sur les VBG, cartographie des opportunités d'accès au travail etc. pour les victimes et survivante; Famille et VBG) et autres types de vulnérabilités liées au Covid-19	23 000 000				
	2.1.2 : Etude évaluative sur l'offre de services pour les victimes (Boutiques de droit, maisons de justice, autres services d'offre)	5 000 000				
Ligne d'action 2.2 : Assurer la mise en place d'un réseau d'acteurs de prise en charge holistique des VBG	2.2.1 : Etablissement de partenariat avec les acteurs clés de la chaîne de prise en charge et mise en réseau des parties prenantes	5 000 000				
	2.2.2 : Renforcement de capacités des acteurs clé de la chaîne de prise en charge des VBG	10 000 000				
	2.2.3 : Réhabilitation/équipement/appui au fonctionnement /accompagnement de l'offre de services juridiques (boutiques de droit, maisons de justice, autres services d'offre)	32 000 000				
	2.2.4 : Appui à la mise en réseau d'acteurs de prise en charge des VBG	10 000 000				
	2.2.6 : Orientation /coaching des victimes et survivantes de VBG pour leur réinsertion économique/cash-transfert dans le cadre de la riposte Covid-19	24 105 000				
Ligne d'action 2.3 Etablir un partenariat avec le Ministère de la Justice pour l'identification et adoption d'une stratégie de pérennisation de l'offre de services d'écoute et d'assistance juridique et judiciaire au sein du Gouvernement	2.3.1 : Partenariat avec le Ministère de la Justice pour une meilleure prise en charge des victimes de violences (capitalisation des initiatives existantes, maisons de justice, boutiques de droit, CEDAF, bureaux d'écoute, etc.)	6 000 000				

EXECUTION TECHNIQUE		Montant	Période de mise en œuvre			
Lignes d'action	Activité		Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4
Ligne d'action 3.1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication auprès des leaders d'opinion et des communautés de base pour un changement de comportement positif avec la promotion du concept de déviance positive à titre pilote	3.1.1 : Elaboration/réactualisation et mise en œuvre du plan de communication et de sensibilisation notamment dans le cadre de la riposte covid-19.	15 000 000	→			
	3.1.2 : Confection de supports de communication	5 000 000				
	3.1.3 : Sensibilisation et mobilisation sociale auprès de divers acteurs pour un changement de comportement positif (les étudiants, les enseignantes, les associations de jeunes et de femmes, les communautés, les chefs religieux et traditionnels, les médias locaux, les APDC, les para juristes) notamment dans le cadre de la riposte covid-19.	10 000 000	→			
	3.1.4 : Programme radio sur la lutte contre les VBG et la promotion des exemples positifs de femmes	8 000 000		→		
	3.1.5 : Partenariat Médias (émissions radio/TV, diffusions de spots, etc.).	8 000 000	→			
Ligne d'action 3.2 : Renforcer les capacités en matière de protection des droits humains et de leadership des acteurs (femmes/filles, communautés de base, OSC, enseignantes, acteurs institutionnels, média, etc...) en vue de la connaissance de leurs rôles et responsabilités dans la société et de leur engagement contre toutes formes de discrimination et de violences basées sur le genre	3.2.1 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacités des cibles	6 000 000		→		
	3.2.2 : Partenariats avec les réseaux de jeunes, de femmes, d'enseignants, APDC, Conseils de quartiers et autres relais notamment dans le cadre de la riposte Covid-19	5 000 000		→		
	3.2.3 : Création/renforcement/ animation de plateformes d'échanges et d'information dans les médias, réseaux sociaux, etc.	3 995 000	→			
	3.2.4 : Organisation de foras pédagogiques dans les écoles, universités, instituts de formation, etc.	4 500 000			→	
	3.2.5 : Production et vulgarisation de supports, guides, bandes dessinées au niveau des écoles, instituts de formation, communautés, etc. notamment dans le cadre de la riposte contre le Covid-19.	4 000 000			→	
Ligne d'action 3.3 : Coaching, appui-conseil et Suivi du Résultat 3		4 000 000	→			
TOTAL RESULTAT 3		73 495 000				

EXECUTION TECHNIQUE		Montant	Période de mise en œuvre			
Lignes d'action	Activité		Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4
Ligne d'action 4.1 : Mettre en place les instance de pilotage et de soutien de la mise en œuvre du projet	4.1.1 : Création, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage	2 500 000				→
	4.1.2 : Mise en place et animation d'un Comité Scientifique	3 000 000	→	→	→	→
	4.1.3 : Revues sectorielles, Rapport bilan, revues à mi-parcours, supervision conjointe, évaluation	6 000 000				→
	4.1.4 : Alignement, harmonisation sur les cadres de référence stratégiques (ODD, Cadre de Coopération /Pays Italie-Sénégal, OCDE, UEMOA, PSE, etc.)/Renforcement dispositif d'information et de suivi - évaluation de la CSO-PLCP	6 000 000	→	→	→	→
Ligne d'action 4.2 : Assurer la gestion administrative, comptable et financière du projet	4.2.1 : Salaire annuel Personnel UGP	75 000 000	→	→	→	→
	4.2.2 : Acquisition véhicule	23 000 000				
	4.2.3 : Assurance, carburant et maintenance véhicules	3 000 000	→	→	→	→
	4.2.4 : Manuels de procédures administratives, financières et comptables et manuels techniques	7 040 000	→			
	4.2.5 : Elaboration et développement d'un dispositif de suivi évaluation	0	→	→	→	→
	4.2.6 : Frais administratifs et de téléphone (assurance maladie)	19 300 000				
	4.2.7 : Audit	7 000 000				
TOTAL RESULTAT 4		157 840 000				
TOTAL PROJET		481 940 000				

II. RESULTATS ATTEINTS ET ACTIVITES REALISEES

Il est important de rappeler que comme pour le dernier semestre de l'année 2020, la mise en œuvre du programme de travail du premier semestre 2021 a été faite dans des circonstances encore très défavorables au regard de la persistance de la pandémie avec l'avènement de la 2^{ème} vague.

Les réalisations de l'année sous revue, au regard des prévisions se présentent ainsi qu'il suit et par résultat.

2.1. Résultat 1 : Les initiatives de réformes juridiques, institutionnelles et budgétaires favorables à l'équité et l'égalité de genre sont identifiées, renforcées, adoptées et mises en œuvre selon un principe d'appropriation

Pour rappel, les lignes d'action de ce résultat s'inscrivent dans la consolidation des initiatives déjà menées dans la première phase pour renforcer la formulation et la mise en œuvre des stratégies de développement économique et social pour une meilleure prise en compte de l'équité et de l'égalité de genre au plan juridique, institutionnel, politique, programmatique etc.

En effet, pour l'atteinte de cet objectif stratégique, il s'avère nécessaire d'accompagner les différentes réformes juridiques, institutionnelles et budgétaires en cours.

Sous ce registre, et nonobstant la menace qui planait toujours sur les activités nécessitant des rassemblements, d'importantes activités avaient été programmées pour ce résultat dans le Plan de Travail annuel. Les activités phares retenues pour l'atteinte de ce résultat s'inscrivent dans la logique de finalisation des initiatives de réformes entamées dans la première phase et portent sur les lignes d'action suivantes :

- Soutenir les initiatives tendant à accélérer le processus de réformes juridiques entamées en partenariat avec le Ministère de la Justice et l'Assemblée nationale ;
- Mener le plaidoyer auprès des décideurs politiques (Assemblée Nationale, CESE, HCCT, Gouvernement...) pour l'adoption des réformes et leur application effective ;
- Intensifier les campagnes d'information et de sensibilisation auprès des leaders d'opinion (secteur privé, task-force avec le réseau des jeunes et des femmes...) pour une meilleure compréhension et appropriation des réformes juridiques ;
- Accompagner le Gouvernement et les Collectivités locales en partenariat avec les OSC et les centres de Recherche-Action dans la budgétisation sensible au genre au niveau national et local.

Cette perspective met l'accent sur une stratégie d'intervention privilégiant la poursuite de la communication sur les travaux du comité technique à travers le partage du rapport et le plaidoyer pour l'adoption de propositions de réformes d'une part, et d'autre part le renforcement des capacités des parties prenantes particulièrement des agents des institutions publiques sur les réformes juridiques et les droits des femmes et des filles.

2.1.1. Ligne d'action 1.1 : Soutenir les initiatives tendant à accélérer le processus de réformes juridiques entamées en partenariat avec le Ministère de la Justice et l'Assemblée nationale

Dans le domaine de la promotion de réformes juridiques favorables aux droits des femmes et des filles et en raison de l'ancrage de l'enjeu au niveau d'autres institutions (Ministère de la Justice, Assemblée nationale etc.) et de la complexité de la question qui exige une large coalition d'acteurs, le PASNEEG s'est inscrit dans une démarche de recherche de synergie.

C'est dans ce cadre qu'en rapport avec la Direction des Droits humains, une feuille de route pour les réformes juridiques est en cours de finalisation. Elle intègre des activités de rédaction de textes de Lois, d'identification de dispositions à harmoniser au niveau d'autres Codes, de propositions d'autres dispositions correctrices et de mise en œuvre d'un programme de communication sur les réformes incluant un plaidoyer auprès des décideurs pour accélérer l'adoption de nouveaux textes.

Dans la perspective de ce plaidoyer et sous le leadership du projet, une large coalition autour d'un Plan d'action conjoint et/ou synergique a été adopté. Il implique outre le PASNEEG II, la Direction des Droits humains du Ministère de la Justice, le Projet Voix et Leadership des Femmes (VLF) du Centre d'Etudes et de Coopération Internationale (CECI) et le Groupe thématique Genre (CTG) des Partenaires techniques et financiers (PTF).

La mise en œuvre des activités relevant de ce plan d'action notamment celles en partenariat avec les Parlementaires, initialement prévues au deuxième semestre a connu des entraves du fait notamment de la troisième vague de Covid-19 (juin-Septembre), de la session budgétaire du Parlement et du calendrier des élections locales de janvier 2022.

Relativement au plaidoyer auprès des décideurs pour l'adoption des propositions du Comité technique et à la sensibilisation des communautés et du grand public pour l'acceptation de l'égalité de genre, la non-discrimination et la promotion des comportements, attitudes et pratiques qui y sont favorables, des partenariats ont été développés avec les organes de presse communautaires pour la production et la diffusion d'émissions audiovisuelles.

☞ Partenariat avec WARKHA TV, tribune de plaidoyer pour les droits des femmes et des filles.

WARKHA TV est une plateforme multimédia de communication dont le but est de contribuer à la prévention et à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants et à la promotion de leurs droits à travers la production des contenus multimédia (Facebook, YouTube, Tv on streaming...) fondée et dirigée par une jeune journaliste militante des droits des femmes et des filles.

Cette tribune d'expression pour femmes et hommes engagé-e-s dans la lutte contre toutes les formes de discriminations a permis la diffusion d'une production intitulée « *Plaidoyer pour une harmonisation des dispositions législatives et réglementaires discriminatoires à l'égard des femmes et des filles* » composée de six (6) émissions sous forme de débat portant sur les droits de la femme et de la fille particulièrement dans les thématiques relatives aux propositions du Comité que les femmes parlementaires de la 13^{ème} Législature s'étaient engagées à porter : l'âge légal du mariage de la fille, le choix du domicile conjugal et l'autorité parentale.

Plusieurs catégories d'acteurs relevant des directions techniques et de la société civile, du Parlement, des média et d'expert-e-s indépendant-e-s : juristes, sociologues, expert-e-s en protection de l'Enfant, spécialistes genre et développement, activistes etc.) ont participé aux émissions.

Dans la même dynamique, le PASNEEG a noué un partenariat avec le **groupe Go Média** pour la diffusion de pièces théâtrales radiophoniques sur les droits des femmes et de filles, les violences, l'autonomisation des femmes, etc. dans le but de sensibiliser.

☞ **Forum communautaire sur les droits des femmes et les violences faites aux femmes et aux filles de Pékesse**

Dans le cadre de son programme de sensibilisation/mobilisation sociale pour le changement de comportement positif envers les femmes et les filles, le PASNEEG 2 a réalisé conjointement avec le PAREM, une **session de dialogue avec les communautés sur les violences faites aux femmes et aux filles et sur le respect des mesures barrières et la vaccination contre la covid-19.**

La rencontre conjointe a permis la mobilisation et la sensibilisation sur les questions liées aux droits des femmes et les violences du réseau des femmes bénéficiaires des bourses économiques du PAREM de la commune de PEKESSE composée de deux cent cinquante (250)



femmes initialement renforcées ; trente (30) jeunes filles et Cinq (5) garçons scolarisés dans les différents CEM et Lycée de la commune ; des hommes ; les réseaux communautaires, les leaders religieux, éducatifs et administratifs, etc.

A l'issue de la rencontre, le Réseau s'est engagé à (i) s'investir à l'élimination des violences basées sur le genre dans leurs localités et à la lutte contre la COVID 19, (ii) à mettre en œuvre des stratégies endogènes pour riposter contre les violences faites aux femmes et à la lutte contre la COVID 19 afin de d'accroître leur résilience et (iii) à démultiplier les IECs sur le respect des gestes barrières et la vaccination.

2.1.2. Ligne d'action 1.4 : Accompagner le Gouvernement et les Collectivités territoriales en partenariat avec les OSC et les centres de Recherche-Action dans la budgétisation sensible au genre au niveau national et local

Relativement à la **budgétisation sensible au genre**, pour rappel, conformément aux orientations stratégiques et aux lignes directrices de la Conférence internationale sur la BSG ainsi qu'aux résultats de la recherche-action menée en partenariat avec le Centre d'Analyse des Politiques publiques de l'Université de Modena dans la commune de Kaolack, le projet a eu à réaliser les activités ci-après :

☞ *Consolidation du partenariat avec la Direction de la Programmation Budgétaire du Ministère en charge des finances*

La consolidation et le renforcement du cadre de partenariat avec la Direction de la programmation budgétaire du Ministère en charge des finances qui, sur la base de l'expérience pilote de 2016 à 2018, a permis de systématiser et de pérenniser la production du **Document budgétaire Genre** accompagnant la Loi de Finances initiale, outil d'analyse et de contrôle de la sensibilité genre des interventions budgétaires sectorielles.

☞ *Accompagnement des communes de Goudomp et Djinany dans l'élaboration de leurs PDC sensibles au genre.*

Dans le cadre de l'extension de l'expérience pilote de Kaolack, les communes de Goudomp et Djinany de la Région de Sédhiou ont été identifiées pour servir de réceptacle à la conduite du processus de planification et de budgétisation sensible au genre en partenariat avec l'Agence



régionale de Développement de Sédhiou (ARD) et en synergie avec le Programme d'Appui au Programme National d'Investissement de l'Agriculture du Sénégal (PAPSEN/PAIS) du Ministère de l'Agriculture, un des projets du portefeuille de la coopération italienne.

A ce propos, le projet a noué un partenariat avec le Groupe d'Etudes Genre et Sociétés (GESTES) de l'Université Gaston Berger de Saint Louis, un centre de recherche disposant d'une riche expérience dans le domaine pour accompagner le processus y compris la capitalisation /système/système/documentation de l'exercice de gender-mainstreaming mené au niveau national durant la mise en œuvre du PASNEEG 1 et de production d'outils pratiques à

l'intention des acteurs des différents processus de programmation, de budgétisation et d'évaluation de l'action publique.

Dans le souci de partager les enjeux de l'initiative et la méthodologie de travail au niveau desdites communes, plusieurs séances de travail ont été tenues avec Monsieur le Gouverneur de la région de Sédhiou, les Préfets de Goudomp et de Bounkiling, le Sous-Préfet de Bogal, les équipes municipales desdites communes en présence du représentant du PAIS/PAPSEN et du Directeur de l'ARD.

Ces différentes rencontres ont permis de mesurer l'adhésion des parties prenantes clés et de recueillir leurs observations à intégrer dans le cadre d'orientation méthodologique, les accords de partenariat opérationnels avec les différentes structures d'appui :



Cabinets Finances et Développement (FINDEV) et Ingénierie, Conseil Associés (ICA) recrutés par le PAIS/PAPSEN pour l'élaboration des Plans de Développement communaux (PDC) GESTES chargé de l'intégration de la dimension transversale du genre.

Pour partager les outils du processus et définir un projet d'agenda qui rationalise les interventions des expert-e-s du Laboratoire GESTES et de clarifier les besoins et attentes de chaque partenaire, une rencontre de cadrage du processus d'élaboration des PDC sensibles au genre avec les différentes parties prenantes a été organisée.

A la suite de cette session de cadrage, les membres du Comité technique restreint de suivi de l'élaboration des plans de développement communaux (PDC) et des équipes techniques des cabinets ont bénéficié d'une session de formation en technique d'intégration du genre dans le processus de planification participative territoriale. Au cours de l'exercice, les outils pratiques de diagnostic sensible au genre et d'identification des besoins et aspirations sexospécifiques ont été passés en revue et internalisés par les différents acteurs qui se sont ainsi engagés à les mettre en pratique.

Le PASNEEG et le GESTES ont ainsi pu accompagner les cabinets durant la phase de diagnostic participatif de zone qui a permis d'adresser les problématiques sexospécifiques afin de les prendre en charge dans les Plans d'Action prioritaires (PAP) des deux communes.

Ce processus participatif, inclusif et itératif d'accompagnement des collectivités territoriales dans la prise en compte du genre dans leurs outils de planification et de programmation budgétaire a été l'occasion pour le PASNEEG d'assurer le passage à l'échelle des acquis enregistrés indiqués plus haut en matière de BSG mais également de nouer des alliances et partenariats selon une approche territoriale avec le PAPSEN/PAIS, un des projets phares de la Coopération italienne intervenant dans le secteur agricole.

☞ Renforcement des capacités des parties prenantes

Relativement au développement des capacités des différentes parties prenantes, plusieurs catégories d'acteurs ont été renforcées pour une meilleure prise en compte de la dimension dans leurs interventions. On peut noter à ce titre :

- ☞ Le renforcement des capacités des membres de la Coordination du MFFGPE sur le genre et son intégration dans la mise en œuvre des politiques publiques. Cet atelier visait entre, autres objectifs, à consolider les connaissances des participant-es sur les concepts genre et protection sociale, les autres concepts associés, y inclus les thématiques connexes de droits humains/droits des femmes et de violence basée sur le genre.



Animé par des expertes de référence sur les questions de genre et de protection sociale des groupes vulnérables, l'atelier a permis de construire une vision commune et partagée du genre en tant qu'approche de développement qui vise à identifier et valoriser le potentiel d'initiative et de capacités productives dans une perspective de complémentarité pour un développement humain harmonieux et durable. Il s'agit ainsi d'une démarche scientifique qui promeut des opportunités, chances, conditions, positions etc. égales entre les hommes et les femmes dans toutes les sphères de la vie.



Au-delà des approches conceptuelles, l'exercice a été marqué par des travaux pratiques articulés sur le partage d'outils analytiques, de planification/programmation et de suivi évaluation pour une meilleure prise en compte dans les politiques, projets et programmes.

Un des temps forts de l'atelier aura été les séances de mise en situation de communication (média training) notamment sur les thématiques de Leadership, genre, protection sociale etc. avec l'assistance technique d'un expert en science de l'information et de la communication.

- ☛ Le renforcement des capacités de **30 acteurs institutionnels** (autorités administratives, Chefs de services techniques déconcentrés, élu-e-s etc.) du Département de Guinguinéo sur l'intégration du genre dans les politiques publiques en lien avec les objectifs de réalisation des droits humains. Cette activité a permis de consolider les connaissances des participant-e-s sur le genre et ses techniques d'intégration dans les politiques, programmes et budgets y afférents.



Il importe aussi de souligner que certaines activités de formation réalisées dans le cadre du résultat 3 intègrent un aspect intégration du genre dans les interventions des cibles. Il en est ainsi de la session de renforcement des capacités des élèves journalistes en production médiatique sensible au genre et à la lutte contre les VBG et de l'atelier de renforcement des capacités des membres du CCE du département de Sédhiou.

II.2. Résultat 2 : L'offre de services de prise en charge intégrés et holistiques des victimes de VBG est renforcée.

Ce résultat est un des points nodaux des interventions du PASNEEG II. A ce propos, le cadre logique du projet est construit autour d'une offre de services multiformes, sûrs et efficaces et centrés autant que possible sur les besoins des victimes/survivantes de VBG.

Le projet envisage de capitaliser à cet effet la variété des intervenants dans le domaine, leur expérience et les cadres de synergie mis en place et qui tirent profit de la spécialisation des uns et des autres sur les différents maillons de la chaîne de prise en charge. En effet, la stratégie adoptée, tout en s'inscrivant dans le renforcement de la qualité des services offerts, prend en compte la nécessité de la valorisation de la contribution de toutes les parties prenantes quel que soit le maillon dans lequel elles évoluent.

L'atteinte des résultats implique également une meilleure maîtrise de la problématique en lien avec les réalités et spécificités socio-culturelles des différentes régions d'intervention. Ce qui nécessite de responsabiliser davantage de leaders communautaires crédibles, qui ont une bonne appropriation des problématiques adressées et qui s'engagent aux côtés du MFFGPE à promouvoir des droits des femmes et leur intégrité physique et morale.

Pour la période sous revue et en considération du contexte particulier de la pandémie de Covid-19, les activités envisagées s'articulaient autour des quatre lignes d'actions ci-après :

- I. Mener des études stratégiques sur les enjeux et thématiques phares qui ont un impact sur les violences ;
- II. Assurer la mise en place d'un réseau d'acteurs de prise en charge holistique des VBG ;
- III. Etablir un partenariat avec le Ministère de la Justice pour l'identification et adoption d'une stratégie de pérennisation de l'offre de services d'écoute et d'assistance juridique et judiciaire au sein du Gouvernement ;
- IV. Renforcer les systèmes d'information, de suivi et d'évaluation relatifs aux VBG.

2.2.1. Ligne d'action 2.1 : Mener des études stratégiques sur les enjeux et thématiques phares qui ont un impact sur les violences

Relativement à la première ligne d'action portant sur les études stratégiques, deux études avaient été programmées : une « *Etude sur la situation de référence des VBG dans les zones ciblées* » et une autre « *Etude évaluative sur l'offre de services pour les victimes (Boutiques de droit, maisons de justice, autres services d'offre)* » dans les régions d'intervention du projet.

En ce qui concerne la première étude, durant le dernier semestre de 2020, des avancées notoires avaient été enregistrées notamment avec l'identification de **l'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie (OPCV)** comme partenaire institutionnel de mise en œuvre, choix particulièrement motivé par le cadre de partenariat liant depuis plusieurs années cette structure à la CSO-PLCP, ancrage technique du projet d'une part et son expérience avérée dans la conduite de missions similaires d'autre part.

Cependant, il est ressorti des discussions de la réunion du Comité national de Pilotage du 09 mars 2021 que le Ministère, à travers la Direction de la famille et de la Protection des Groupes vulnérables (DFPGV) et en partenariat avec le Programme des Nations-unis pour le Développement (PNUD), envisage de réaliser une étude similaire avec un rayonnement national. Dès lors, recommandation a été faite à l'unité de gestion du projet (UGP) de s'aligner à cette étude en privilégiant la mutualisation des ressources et des stratégies.

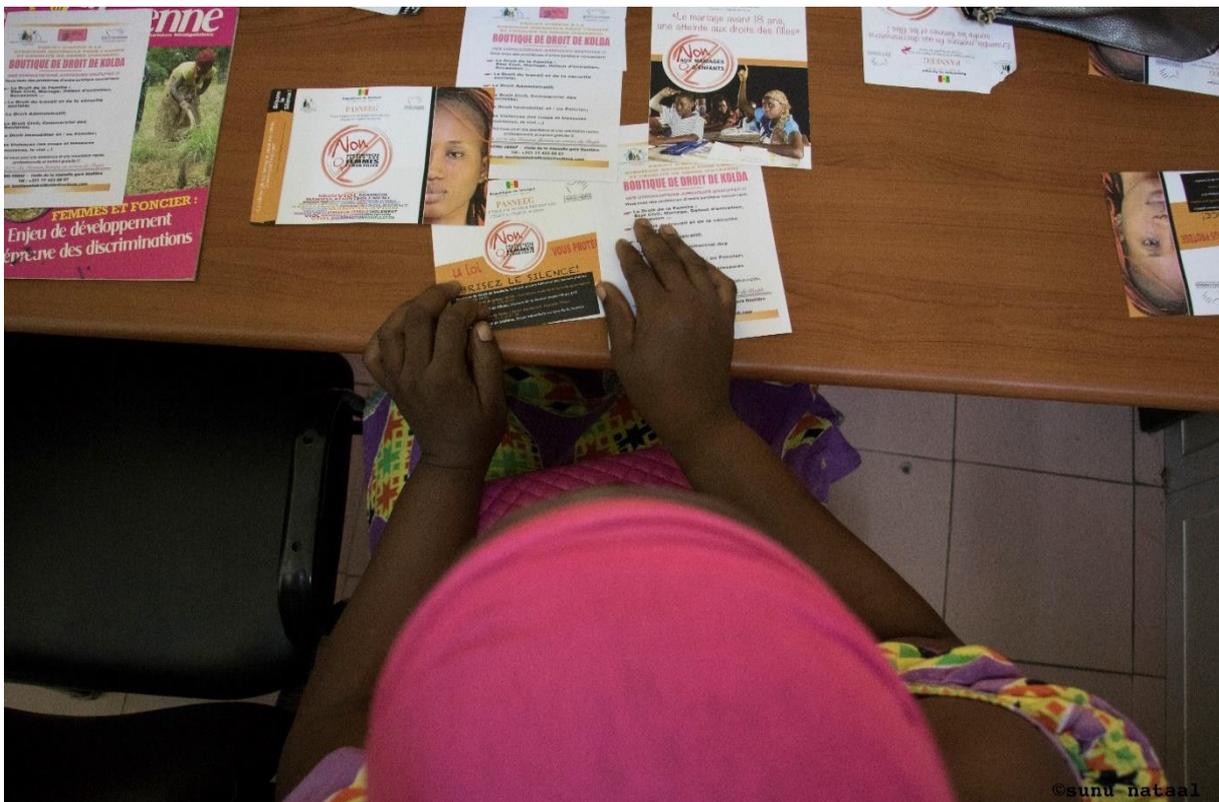
En ce qui concerne l'*étude évaluative sur l'offre de services pour les victimes (Boutiques de droit, maisons de justice, autres services d'offre)*, après la finalisation et le partage des TDR, le Laboratoire Genre et Sociétés (GESTES) de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis a été identifié comme partenaire institutionnel d'exécution dans la logique des travaux déjà réalisés pour le Ministère notamment le système d'information sur les VBG que le PASNEEG compte expérimenter dans ses régions d'intervention.

Le partenariat avec le laboratoire assorti d'un document technique et financier de mise en œuvre est déjà signé. Cette étude se déroulera durant le premier trimestre de l'année 2022.

2.2.2 : Ligne d'action 2.2. : Assurer la mise en place d'un réseau d'acteurs de prise en charge holistique des VBG

Trois activités de cette ligne d'action qui s'inscrivent toutes dans les conclusions et recommandations envisagées à l'issue de l'étude sur l'offre de service ont été reportées à l'année 2022.

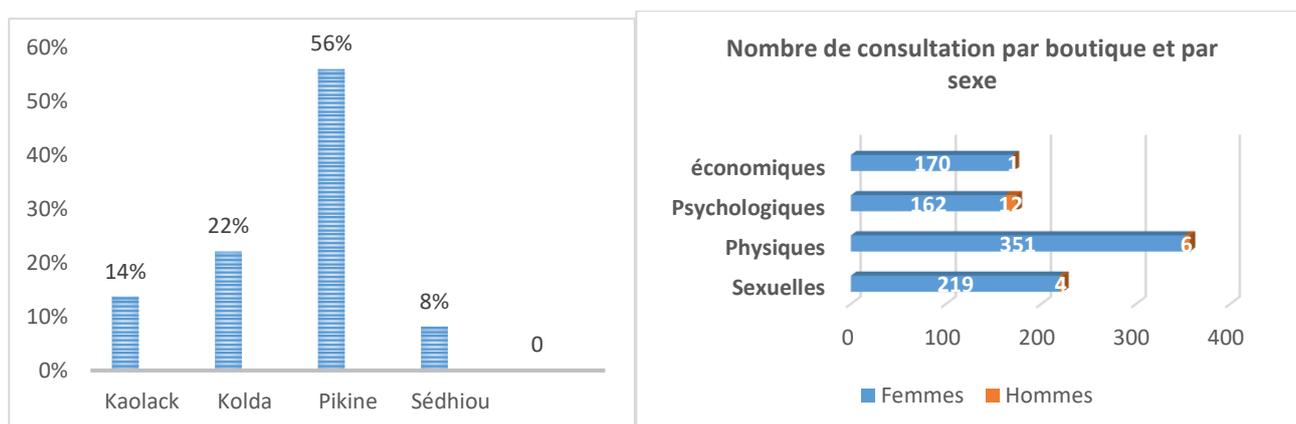
En attendant l'identification d'autres partenaires pertinents, la collaboration avec l'**Association des Juristes Sénégalaises** se poursuit à travers l'appui à l'offre de services aux victimes/survivantes de VBG. Le partenariat a pu permettre aux équipes des **cinq boutiques de droit** de réaliser différentes activités de consultations juridiques, de communication sur les VBG, d'assistance judiciaire, de conseil et de médiation, de prise en charge médicale et psychosociale, etc.



Ainsi pour la période sous revue, les statistiques des 5 boutiques donnent les informations suivantes :

- ☛ **3 546 consultations** dont 1901 au premier semestre et 1 645 au Second. Pour les 4 boutiques (Pikine, Thiès, Kolda et S nouvelles et 1005 suivis de cas. Les diagrammes ci-après en donnent la répartition et Sédhiou dont les données par sexe, âge, nouvelles consultations et suivi de cas sont disponibles, les situations sont présentées dans les diagrammes ci-après :

Répartition des consultations par boutique

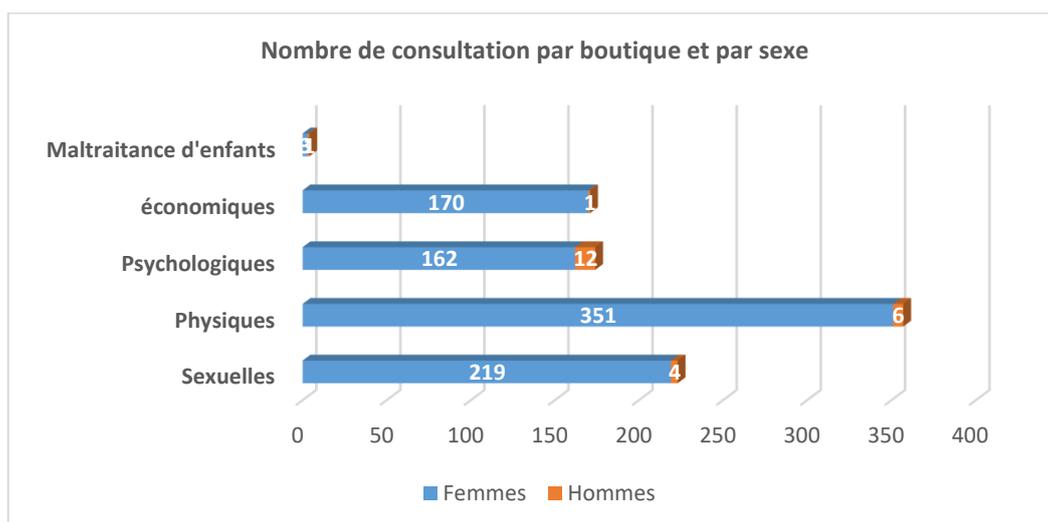


Les différents graphiques montrent que la boutique de droit de Pikine à elle-seule comptabilise plus de la moitié de la fréquentation des cinq boutiques de droit. Ce qui démontre le niveau de prise de conscience des femmes des milieux urbains et de Dakar en particulier, sur la nécessité de faire respecter leurs droits.

A contrario, le nombre de consultations au niveau de la boutique de Sédhiou reste très faible (8% des données des boutiques dont les informations désagrégées sont disponibles). D'où l'importance d'accentuer les activités de communication dans cette partie du pays (y compris la région de Kolda) notamment à travers les structures de veille et d'alerte existant et les OSC au niveau local. Les informations sur les recours de citoyens et citoyennes sur les services juridiques et judiciaires conforteront plus loin ce constat.

Par ailleurs, en matière de violences, on constate que les femmes sont quasiment les seules bénéficiaires. En effet, pour les boutiques de Pikine, Kaolack et Kolda dont les informations sont disponibles, sur les 924 consultations pour motif de violences basées sur le genre enregistrées (viol, agressions sexuelles, mariages d'enfants, violences économiques, physiques, psychologiques etc.) enregistrées, les 904 (98%) concernent les femmes contre 24 hommes. La répartition par nature de violences donne les chiffres suivants : 219 cas de violence sexuelles, 351 cas de violences physiques, 162 violences psychologiques, 170 violences économiques et 3 cas de mariages d'enfants et 1 cas de maltraitance.

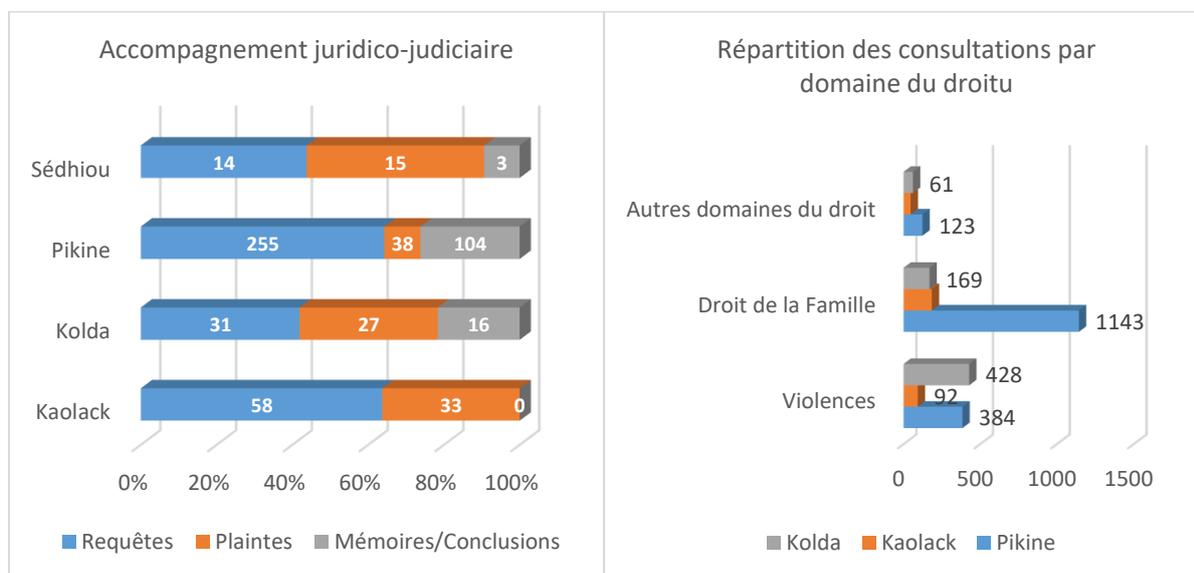
Il en ressort une prépondérance des violences domestiques au vu des catégories de violences ainsi décrites.



Par ailleurs, force est de constater que les problèmes liés au **droit de la famille** constituent sans conteste le premier motif de consultations juridiques au niveau des boutiques.

Il est aussi à noter la diversité des interventions des équipes des boutiques et des collaborations entretenues avec les autres structures d'offre de services aux victimes et survivantes. Les graphiques ci-après renseignent l'ampleur des services offerts :

☞ Assistance juridico-judiciaire



☞ Référencement vers les autres structures d'offres (Données de la BD de Pikine)

En outre, le fonds d'assistance judiciaire mis en place par le PASNEEG et divers partenaires financiers a permis aux cinq boutiques de fournir aux victimes/survivantes de VBG un accompagnement multiforme (judiciaire, sanitaire et psychosocial, etc.).

Ainsi, les femmes justiciables qui en ont demandé le service ont été orientées principalement vers les services ci-après : cabinets d'avocat ou de huissiers de justices, structures de prise en charge psychologiques, médicale et sociale, d'hébergement d'urgence, tribunaux, AEMO, autres boutiques de droit, mairies etc.

☞ Partenariat avec d'autres structures d'offres de services

Par ailleurs, d'autres structures d'offres de services très impliquées dans le soutien au MFFGPE pour la réalisation de ses missions de promotion des droits des femmes et lutte contre les VBG ont été identifiées et des initiatives de collaboration développées avec elles. Il s'agit notamment de :

- l'APROFES à Kaolack avec qui un protocole a été signé impliquant une collaboration avec le Point d'Ecoute dans l'offre de services aux victimes de VBG et principalement l'appui à l'insertion économique des victimes de VBG au regard de son expertise dans l'ingénierie sociale relativement aux stratégies de protection des groupes vulnérables;
- l'antenne CLVF de Thiès qui dispose d'une entreprise sociale spécialisée dans l'accompagnement des victimes de VBG dans la mise en œuvre d'initiative d'autopromotion ;



Les principales activités initiées et mises en œuvre dans le cadre de cette collaboration portent sur la mise en place des bourses économiques au niveau des régions de Thiès et Kaolack.

La consolidation des Bourses économiques à Thiès et leur extension à Kaolack

Dans le souci de contribuer au renforcement de la résilience des victimes et survivantes de VBG et à la suite de la mise à disposition de kits sanitaires aux structures d'offre de services de lutte contre les VBG et de prise en charge des personnes qui en sont victimes, il a été mis en place un programme de filets sociaux productifs communément appelé **Bourses économiques** au profit de ces dernières.

La stratégie d'intervention qui repose sur un **système de transferts sociaux**, inspiré du modèle de **bourses économiques aux ménages vulnérable pour** stimuler leur productivité et leur autonomisation économique a été partagée avec les différentes parties prenantes au niveau régional et départemental. L'objectif visé de cette stratégie est de garantir aux bénéficiaires l'accès aux opportunités d'emplois et de création de revenus pour le bien-être de leur famille, l'éducation et la santé des enfants.

Il s'agissait sur la base des résultats enregistrés lors de la mise en œuvre du Projet Pilote de consolider et de renforcer les acquis tout en procédant à son extension dans la région de Kaolack. A cet effet, il convient de noter les deux activités phares ci-après :

- ***Identification et ciblage de nouveaux bénéficiaires dans les régions de Thiès et de Kaolack***

A la suite de la relance des activités du comité technique de Thiès et de la mise en place de mécanismes de coordination et de suivi de la mise en œuvre des bourses économique à Kaolack, une feuille de route a été élaborée et partagée allant du ciblage des potentielles bénéficiaires au suivi des projets financés.

A ce titre, le processus d'identification des femmes potentielles bénéficiaires a été réalisée à partir des bases de données des Boutiques de Droit de Thiès et Kaolack, de l'Antenne CLVF de Thiès, des Services départementaux de Développement communautaire de Tivaoune, Kaolack, Nioro et Guinguiné, des CEDAF de Thiès et de Nioro, de l'AEMO de Kaolack, des services de l'Action sociale de Kaolack et Nioro et du Point d'Ecoute de l'APROFES. Ainsi, 200 femmes vulnérables éligibles suivant les critères définis (100 dans chaque région) ont été identifiées.

- ***Conduite des enquêtes sociales et élaboration des fiches synthétiques de projets des bénéficiaires identifiées***

Avec l'implication de toutes les structures qui ont participé à ce ciblage, une enquête sociale a été réalisée pour chaque potentielle bénéficiaire pour bien maîtriser l'environnement social et familial, le potentiel d'action et le cas échéant, les mesures d'accompagnement pour la réussite de l'initiative économique.

Les études techniques pour l'établissement des fiches succinctes de projets sont en cours et les réunions des différents comités de sélection programmées pour courant du premier trimestre.

☞ ***Etablissement de partenariats avec des structures spécialisées pour la mise en œuvre des bourses économiques***

En prélude à tous ces travaux, le PASNEEG avait établi des protocoles avec des partenaires de mise en œuvre notamment :

- L'ONG APROFES pour la mise en œuvre de filets sociaux au profit des femmes victimes de VBG et autres couches vulnérables au niveau de la région de Kaolack ;
- La Mutuelle Dooleel Jigeen (MEC DOLJI) et la Mutuelle APROFES Téranga (MECAT) pour le portage des fonds de filets sociaux respectivement à Thiès et Kaolack.

Dans ce cadre, en plus des **6 000 000 FCFA** de la première phase dans le compte de la MEC DOLJI comme fonds de refinancement, le projet a mis à la disposition des deux institutions un fonds de financement **14 750 000 FCFA** répartie ainsi qu'il suit :

- ☞ **5 700 000 FCFA** à la MECAT (*4 000 000 de fonds de crédit, 1 000 000 de subvention pour les investissements de démarrage, 250 000 de frais de gestion soit 5% de ces deux sommes et 450 000 d'appui aux frais d'ouverture de compte pour les bénéficiaires de projets qui n'étaient pas membres de la MEC partenaire*) ;
- ☞ **9 050 000 FCFA** à la MEC DOLJI (*7 000 000 F de fonds de crédit, 650 000 F de frais de gestion soit 5% des fonds de la première et de la deuxième phase, 1 000 000 de subvention pour les investissements de démarrage, et 400 000 d'appui aux frais d'ouverture de compte pour les bénéficiaires de projets qui n'étaient pas membres de la MEC partenaire*).



Soit un financement global de 20 750 000 FCFA

A ce montant, il faudra ajouter les frais d'étude et de suivi des projets d'un montant de **2 000 000 FCFA** (1 000 000 FCFA par région) objet du partenariat avec APROFES pour Kaolack et de la collaboration avec le Comité technique régional à Thiès pour la mise en œuvre et le suivi des projets de même que le coaching des bénéficiaires.

De même, des sessions de renforcement des capacités de ces dernières en GERME et développement personnel sont envisagées toujours courant mars 2022 en vue de garantir les chances de pérennisation des initiatives économiques des femmes vulnérables.

2.2.3 : Ligne d'action 2.4 Partenariat avec des écoles de formation (ESEA, CESTI, ENTSS, ENDSS, ENA, ENSAE, etc.) pour une meilleure intégration des questions de genre et VBG dans les curricula pédagogiques et itinéraires de recherche

Pour cette ligne d'action et en accompagnement à la mise en œuvre de la stratégie de communication qui sera relatée au résultat 3, le PASNEEG a identifié **L'Ecole Supérieure de Journalisme, des Métiers de l'Internet et de la Communication (E-jicom)**, un établissement supérieur de formation aux métiers du journalisme et de la communication qui accueille, conformément à sa vocation panafricaine, des jeunes du Sénégal et de la sous-région pour une formation de qualité.

Ce partenariat est centré sur la reconnaissance de l'importance de l'apport des organes de presse (radio, télévisée et écrite), des Technologies de l'information et de la communication et leurs nouveaux supports comme les sites web d'information, les réseaux sociaux et les blogs, la télévision live-on-streaming etc. dans la lutte contre les VBG et les discriminations faites aux femmes et aux filles. Il tire profit de l'expérience de l'école sur les thématiques du projet, tirée de collaboration avec divers partenaires stratégiques : (i) **l'Union des Journalistes de l'Afrique de l'Ouest (UJAO)** sur le « Journalisme sensible au genre » qui a concerné les **15 pays** de la CEDEAO, (ii) programme « **Femmes : Occupez les médias** » en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Sénégal (**l'Institut Panos Afrique de l'Ouest**), (iii) renforcement des capacités des journalistes de RFI de langue Mandenkan et Fulfuldé en genre etc.

Le partenariat PASNEEG-EJICOM est construit autour des activités suivantes :

- ☞ Organisation de deux séminaires pédagogiques au profit respectivement d'étudiants en journalisme pour les initier sur les questions de droits des femmes et de lutte contre les VBG et de jeunes professionnels des médias en vue de la production de contenus médiatiques sensibles au genre et la lutte contre les VBG ;
- ☞ Financement de bourses d'étude qui sont des aides ponctuelles pour la réalisation de mémoires, études, projets de fin d'études et autres rapports sur les thématiques du projet ;
- ☞ Accompagnement des étudiants et autres jeunes professionnels formés pour les encourager à faire des productions et diffusions sur les thématiques du projet sous divers formats et supports (audio, vidéo, écrit, nouveaux médias) exploitant l'opportunité de l'existence d'une **radio FM** et d'une **chaîne YouTube** au niveau de l'école ;
- ☞ L'organisation de débats publics et autres panels sur les droits des femmes, la lutte contre les VBG, l'institutionnalisation du genre etc. avec les principaux acteurs des médias (patrons de presse, éditeurs, association, syndicats), les acteurs institutionnels et de la société civile afin de relayer le débat sur ces questions dans l'espace public ;
- ☞ Parrainage d'une catégorie pertinente (par rapport aux objectifs du PASNEEG) lors des **Prix E-jicom de Journalisme** organisé annuellement par l'école.

Au titre de ces activités et comme évoqué au premier résultat, E-jicom a organisé un atelier de renforcement de capacités de **20 élèves journalistes** sur le genre, les droits humains des femmes et des filles, la lutte contre les VBG et les approches et techniques de productions de contenus médiatiques sensibles au genre et à la lutte contre les VBG avec des interventions d'expert-e-s du PASNEEG, de l'AJS, du Comité sénégalais des droits de l'Homme, d'E-jicom et Syndicat des Professionnels de l'Information et de la Communication (le SYNPICS).



Dans le cadre de ce partenariat, des supports de communication institutionnelle et/sensibles à la lutte contre les VBG ont été produits et fait l'objet d'une large diffusion.

Le projet a également parrainé le prix « *traitement médiatique des violences conjugales* » lors des **Prix E-jicom de Journalisme** organisés au mois de décembre 2021. Lors de cet important rendez-vous annuel des acteurs des médias auquel prend part beaucoup de partenaires

stratégiques nationaux comme de coopération bilatérale, multilatéral comme ceux relevant des organisations du Système des Nations unie (SNU). Le parrainage d'un prix exclusivement dédié aux femmes journalistes a permis d'avoir des candidatures portant sur des articles traitant les questions de femmes de manière plus juste et plus équilibrée ainsi que la consécration d'une femme journaliste parmi les lauréats.



Le premier débat public qui consistait en un panel avec les responsables de communication des institutions de la République, initialement prévu pour le dernier trimestre n'a pu se tenir notamment avec l'avènement de la variable omicron de la pandémie de Covid-19.

Dans le même sillage, l'implication des services techniques déconcentrés notamment au niveau départemental connaît un regain d'intérêt.

Ainsi, sous l'égide du Préfet de Sédhiou, un **plan de travail portant sensibilisation des communautés locales et les leaders d'opinion sur la problématique des mariages d'enfants** a été élaboré et validé. Sa mise en œuvre est du ressort du Comité Départemental de Protection de l'Enfant (CDPE), une instance composée de cadres compétents et crédibles auprès des populations locales et qui, de par leur ancrage, maîtrisent bien les enjeux et les contextes socioculturels locaux.

Une partie de ce plan d'action a été mis en œuvre durant les 16 jours d'activisme.

Dans ce cadre, s'est tenue une **journée de mobilisation scolaire sur les VBG et la protection des droits de femmes et des filles et de Marketing social** au projet de jeunes filles scolarisées en collaboration avec le **Comité Départemental pour la Protection des Enfants (CDPE)** de Sédhiou. Présidé par le Préfet, elle a touché plus de **400 personnes** constituées d'élèves, **d'enseignant-e-s (20)**, de **leaders religieux (10)**, de **parents d'élèves (10)**, de **femmes leaders (02)**, des membres du CDPE etc. et permis le partage de l'Agenda national de la fille (2020-2024).

Durant la séance, le PASNEEG a procédé à la mise en place de deux mécanismes d'appui aux élèves filles vulnérables ou originaires de localités éloignées de leurs établissements. Il s'agit :

- D'un **fonds d'un montant d'un million (1 000 000) de Francs CFA** destiné à la mise en place de **caisses de solidarité** dans des CEM pour des filles élèves issues de familles pauvres et vulnérables à l'incidence des grossesses précoces non désirées ;
- Et d'un **lot de 1 125 paquets de serviettes hygiéniques d'une valeur d'un million de francs** pour les filles des Collèges d'Enseignement Moyen en situation de vulnérabilité afin d'améliorer leurs conditions d'étude. Cela, dans la perspective d'un fort impact sur l'assiduité de cette catégorie de filles ;

Ces mécanismes s'inscrivent dans la synergie d'action avec la Direction de la Famille et de la Protection des Groupes Vulnérables (DFPGV) qui assure le portage institutionnel de ***L'AGENDA NATIONAL DE LA FILLE (2020-2024)*** relativement à la priorité 5 (Santé Reproductive des Adolescents et des Jeunes) et 6 (Violences faites aux filles-Mutilations Génitales Féminines et Mariages d'enfants). Ils ont touché 10 CEM polarisant un effectif de 3 710 élèves dont 50,5% de filles qui pour la plupart sont vulnérables et/ou originaires de localités éloignées de leur établissement d'apprentissage.



De même, suite à la mission de partage du projet avec les services techniques du Département de Nioro, sous l'égide de la Coordinatrice du CEDAF, des Chefs de services départementaux du Développement communautaire et de l'Action sociale, un plan d'action de sensibilisation **des communautés sur les différentes problématiques du PASNEEG** avait été validé et programmé.

Ce plan d'action qui portait sur la sensibilisation contre les VBG, auprès des acteurs communautaires et services concentrés, l'organisation de causeries dans les quartiers et de caravanes de sensibilisation mais n'a pu être réalisé en raison de élections territoriales de janvier 2022

II.3. Résultat 3 : La communication et la sensibilisation sur les inégalités de genre et les violences à l'égard des femmes et des filles sont renforcées au niveau institutionnel et communautaire.

Ce résultat, au regard de sa transversalité, soutient et valorise les activités réalisées pour l'atteinte des deux premiers résultats du Projet. Il ambitionne de fournir des solutions durables axées sur la levée des pesanteurs sociologiques et les changements de comportement des membres de ces communautés grâce notamment à des réponses locales qui tirent profit de la disponibilité d'une masse critique de leaders communautaires (y compris des garçons, filles, adolescent-e-s/jeunes à travers leurs réseaux) les services déconcentrés, les autorités locales et administratives le cas échéant. Il s'agit d'initier des activités qui permettent d'engager les acteurs concernés dans la sensibilisation, la mobilisation sociale, la médiation, la dénonciation, et l'accompagnement/référencement des victimes et survivantes de violences.

En effet, toutes les problématiques du projet (discriminations à l'égard de la femme, disparités de genre, violences multiformes basées sur le genre) relèvent généralement de considérations socioculturelles fortement ancrées dans les consciences collectives et qui sont sources de comportements, attitudes et pratiques qui légitiment les discriminations à l'égard des femmes et les inégalités qui en découlent.

Deux lignes d'action étaient inscrites au Plan de travail du semestre sous revue en l'occurrence :

- ☞ **Ligne d'action 3.1** : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication auprès des leaders d'opinion et des communautés de base pour un changement de comportement positif ;
- ☞ **Ligne d'action 3.2** : Renforcer les capacités en matière de protection des droits humains et de leadership des acteurs (femmes/filles, communautés de base, OSC, enseignant-e-s, acteurs institutionnels, média, etc.) en vue de la connaissance de leurs rôles et responsabilités dans la société et de leur engagement contre toutes formes de discrimination et de violences basées sur le genre.

2.3.1. Ligne d'action : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication auprès des leaders d'opinion et des communautés de base pour un changement de comportement positif ;

Concernant cette première ligne d'action, les activités réalisées durant le semestre portent sur :

La **réactualisation du plan de communication** du projet qui, pour des soucis de cohérence et de complémentarité, inclue le volet plaidoyer initialement prévu dans le cadre du résultat 1. La réactualisation a nécessité le recrutement d'une personne ressource. Sa mise en œuvre a permis :

- ☞ Le partage des enjeux et stratégies du PASNEEG II avec l'ensemble des parties prenantes du niveau régional notamment à Dakar, Thiès et Kaolack. L'exercice a permis de partager les résultats et leçons apprises du PASNEEG I ; présenter le cadre stratégique et opérationnel du PASNEEG II ; présenter la stratégie de renforcement de la résilience des femmes/filles victimes/survivantes de VBG et autres personnes vulnérables face à la Covid-19 élaboré par le PASNEEG II en contribution au Programme de Résilience économique et sociale (PRES) du Gouvernement ; identifier les acteurs et les cadres pertinents existants au regard des enjeux, articulation et synergies possibles à envisager avec eux.
- ☞ L'établissement d'un partenariat avec **une troupe théâtrale pour la production de 20 pièces de théâtres radiophonique en trois langues nationales (Wolof, poular et soninké)** à diffuser dans les radios communautaires.



A cet effet, en considération de son expérience et son expertise prouvées grâce à son compagnonnage avec APROFES dans la sensibilisation et le plaidoyer sur la promotion des droits des femmes et des filles, le choix s'est porté sur la troupe du Théâtre forum « **BAMTARE** » de Kaolack pour la production de la série de pièces de théâtre.

Dans ce cadre, la troupe partenaire a déjà conçu et produit les 20 épisodes visés en wolof traduits en poular et mandingue sur les problématiques de droit des femmes et la lutte contre les VBG.

La diffusion des épisodes qui se fait dans le cadre du partenariat liant le PASNEEG à l'URAC évoqué plus loin (**13 radios et 3 diffusions/rediffusions par épisode et par radio**) est toujours suivie d'une **émission interactive** qui donne l'opportunité aux populations de partager leur opinion et /ou leur expérience sur les thématiques abordées.

- ☞ Partenariat avec **TELE-ECOLE** qui est une télévision **éducative, digitale et multimédia** dédiée exclusivement aux échanges scolaires, à la sensibilisation et à l'engagement citoyen pour faire de l'éducation et de la formation les priorités en tant que leviers pour le développement. Ce partenariat a permis (i) d'organiser **3 plateaux d'émission** portant sur les VBG en milieu scolaire, les violences





domestiques et leur impact sur l'éducation des enfants, l'éducation des filles comme leviers de promotion de leurs droits, (ii) de produire des messages et contenus audiovisuels sur les différentes thématiques des violences faites aux femmes et aux filles et de (ii) diffuser des supports de communication sur divers espaces multimédias.

Les profils suivants ont participé aux différents débats : Coordinatrice du projet, Activistes notamment jeunes, Psychologue et Professionnel de l'Education, Professionnel de Santé de la reproduction, Juriste et Acteur communautaire.

☛ **Partenariat avec Warkha TV** relatif à une **campagne multimédia intitulée 16 mn d'activisme contre les VBG**. Ce programme porte sur la production et la diffusion quotidienne de **16 vidéos d'1 mn et 16 affiches numériques avec des messages de sensibilisation** faites par des leaders, des jeunes militant-e-s, des influenceurs, des autorités sur la protection et la promotion des droits des femmes et des filles. Elles sont accompagnées **de panel** sur l'éducation des filles, genre et développement, la participation politique des femmes, les VBG et d'un **podcast de 5 mn** sur une victime de violences conjugales bénéficiaire du programme de bourse économique du PASNEEG II



En outre, le PASNEEG a facilité la participation du MFFGPE à un plateau d'émission sur ITV sur le thème : **Entre Violences et Féminicide : Les Sénégalaises sont-elles laissées à elles-mêmes ?** lors de la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Au cours de ce débat, auquel ont participé la **Présidente de la Synergie des Organisations de la Société civile pour l'élimination des VBG (SYSC)**, la **Directrice de la Famille et des Groupes Vulnérables**, l'opportunité a été saisie pour communiquer entre autres sur les points

suyvants : (i) les efforts appréciables de l'Etat du Sénégal dans la promotion des conditions de vie, de la situation et du statut de la femme à travers réformes différents programmes opérationnelles réformes législatives et institutionnelles.

2.3.2 : Ligne d'action 3.2 : Renforcer les capacités en matière de protection des droits humains et de leadership des acteurs (femmes/filles, communautés de base, OSC, enseignant-e-s, acteurs institutionnels, média, etc.) en vue de la connaissance de leurs rôles et responsabilités dans la société et de leur engagement contre toutes formes de discrimination et de violences basées sur le genre.

Dans le cadre de cette ligne d'action, les activités portent sur :

La **production et la diffusion de divers supports de communication innovants**, aussi bien internes qu'externes, orientés sur la sensibilisation de toutes les composantes de la société sur les enjeux et problématiques portées par le projet et sur les avancées de l'Etat dans la promotion des droits des femmes et la protection de leur intégrité physique et morale. Ces supports ont intégré la lutte contre la propagation de la COVID avec l'insertion du pictogramme des gestes barrières.

Il s'agit de **60 capsules audio** en **3 langues nationales**, **16 Capsules audiovisuelles d'1 mn** pour les réseaux sociaux et de **codes QR** en plus des supports traditionnels (tee-shirts, casquettes, éventails, etc.)



☛ La mise en œuvre des plans d'action des antennes Afri'YAN/GIRLS de Kolda et de Sédhiou sur la lutte contre les mariages d'enfants.

Ces plans d'action ont été élaborés à l'issue des sessions de renforcement des capacités de leurs membres tenus en décembre 2020, en partenariat avec les **Centre Conseil Ados (CCA)** et des **Boutiques de Droit** desdites régions.

Ils visaient plus spécifique à :

- Favoriser l'adhésion et l'implication des leaders d'opinion et des parents à la lutte contre les mariages d'enfants ;
- Promouvoir l'engagement des jeunes et plus particulièrement des filles potentielles victimes au combat contre les pratiques culturelles néfastes au titre desquelles les mariages d'enfants ;
- Promouvoir l'adoption par les membres des différentes communautés de comportements, d'attitudes et de pratiques favorables au relèvement de l'âge du mariage de la fille.

A l'issue de la mise en œuvre des Plans d'action avec l'implication au premier rang des adolescentes et des jeunes filles, **165 visites à domicile (VAD)** ont été organisées, **40 causeries avec les jeunes** tenues, **6 émissions radios** animées par les ados/jeunes leaders pair-e-s éducateur-trice-s avec le concours opportun de personnes ressources.



Les campagnes de sensibilisation objet des plans d'action au niveau des deux régions ont été scellées par l'organisation de deux rencontres de dialogue parents-enfants avec la participation des leaders communautaires (imams, dirigeantes des associations de Badjènu Gox, responsables d'ONG, chef de services déconcentrés (CCA, AEMO, SRAS) etc. Elle a permis de toucher au moins **2 700 personnes** dans les communautés visitées toutes catégories confondues (**Les jeunes, les femmes, les autorités administratives, locales, religieuses et coutumières, les leaders d'opinion**) dont **2 200 femmes et filles et 500 parents**.



☞ L'élaboration d'un nouveau **partenariat avec l'Union des Radios associatives et Communautaires (URAC)** pour la **diffusion de séries théâtrales radiophoniques** à travers 12 radios membres de cette organisation des régions de Kaolack, Thiès, Kolda et Sédhiou. Chaque épisode est suivi d'une **émission interactive** qui donne l'opportunité aux populations de partager leur opinion et/ou leur expérience sur chaque thématique abordée.

2.3.2. Ligne d'action : Renforcer les capacités en matière de protection des droits humains et de leadership des acteurs (femmes/filles, communautés de base, OSC, enseignantes, acteurs institutionnels, média etc.) en vue de la connaissance de leurs rôles et responsabilités dans la société et de leur engagement contre toutes formes de discrimination et de violences basées sur le genre.

Relativement à la deuxième **ligne d'action**, les réalisations phares de l'année concernent :

☞ le renforcement des capacités de **24 jeunes filles mentorées par le FESTIC** sur les thématiques de genre et violences basées sur le genre, la conception et la création d'animations en 2D contre les VBG et leur technique de diffusion sur les plateformes dédiées ;



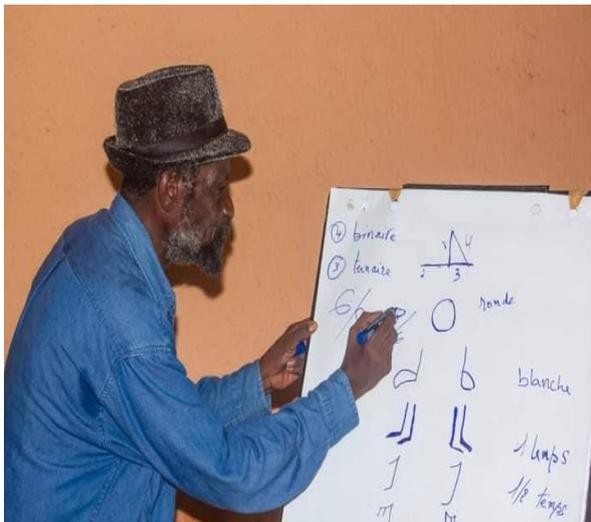
☞ l'organisation d'un **Hackathon de production** de différents projets en **animations 2D** contre les VBG avec les jeunes filles formées.

☞ L'organisation de **forum pédagogique** avec plus de **40 Chefs d'établissements (principaux de CEM et Proviseurs de Lycées)** sur le genre, les droits de l'enfant et la lutte contre les VBG (y inclus les mariages d'enfants particulièrement en milieu scolaire), l'écoute active de jeunes en situation de vulnérabilité en partenariat avec l'Inspection d'Académie et l'antenne de la RADDHO de Sédhiou, le service de l'Action éducative en milieu ouvert (AEMO) et le Service régional de l'Action sociale (SRAS).

Différents modules ont été développés durant cette activité : L'approche genre et le développement, les droits humains des femmes, les violences basées sur le genre au regard de leur diversité, grossesse et complexité, le cadre juridique (instruments internationaux, régionaux et nationaux) de protection des droits des enfants, l'écoute active d'enfants victimes ou potentiels victimes de violences basées sur le genre.

Cette activité a donné lieu à l'élaboration d'un plan d'action du CCE impliquant toutes les catégories de parties prenantes d'un système de protection des droits des enfants en milieu scolaires (autorités administratives et locales, administration des écoles, personnel enseignant, élèves, parents, inspections, AEMO etc.).

- ☛ une **session de renforcement de capacités de 20 élèves journalistes** de l'Ecole Supérieure de Journalisme et des Métiers de l'Internet et de la Communication (E-JICOM) sur les approches et techniques de productions de contenus médiatiques sensibles au genre et à la lutte contre les VBG.
- ☛ une session de formation au profit de **20 jeunes artistes garçons et filles** sur les techniques d'**art urbain (graffiti et musique urbaine** en deux ateliers thématiques) et la production d'œuvres artistiques sensibles à la prévention des VBG.



La session s'est déroulée en deux séquences :

- ✓ Une journée en plénière concernant les participant-e-s des deux ateliers et portant sur l'orientation des jeunes sur les questions de genre et de VBG ;
- ✓ Une seconde séquence sur 4 jours en ateliers thématiques (graffiti et musique urbaine) portant sur l'initiation des jeunes artistes sur les thématiques considérées.

A l'issue de la session, les jeunes artistes ont pu davantage se familiariser avec la philosophie de l'approche genre et sa valeur ajoutée dans les stratégies de promotion des droits de tous et de lutte contre les VBG notamment à travers leurs productions. Ils-elles se sont engagé-e-s, aux côtés de MANKOUTIE VISION, du PASNEEG et des autres acteurs, à dérouler une campagne de lutte contre les VBG au niveau de la région.

Aux côtés des bénéficiaires, les autorités locales à travers la voix du 1^{er} Adjoint au Maire, se sont engagées à vulgariser les œuvres produits au niveau des établissements scolaires et du Centre culturel régional et à accompagner ces acteurs culturels, invités à s'organiser en réseau d'artistes de lutte contre les VBG.

II.4. Résultat 4 : La coordination, la gestion, le pilotage stratégique et le suivi et évaluation sont assurés.

2.4.1. : Mettre en place les instances de pilotage et de soutien de la mise en œuvre du projet

Pour cette ligne d'action, le contexte n'était pas favorable à la réalisation des actions programmées dans le PTA : organisation de réunion de comité de pilotage, de réunion du comité scientifique, soutien aux revues sectorielles, réalisation d'activités d'harmonisation/alignement de cadres stratégiques.

Cependant le deuxième comité de pilotage s'est tenu en visioconférence, en sa séance du 09 mars 2021, compte de la pandémie à Covid 19. En conséquence, elle n'a entraîné aucune dépense nécessitant un décaissement sur le budget de la ligne d'action.

L'occasion a été saisie par ledit comité pour valider le plan de travail budget annuel (PTBA) 2021.

2.4.2. Ligne d'action: Assurer la gestion administrative, comptable et financière du projet

Cette ligne d'action concerne principalement les dépenses liées au fonctionnement du Projet. Elle a permis de prendre en charge les dépenses ci-après :

- ☞ Les dépenses de personnel ;
- ☞ L'acquisition de carburant et de renouvellement des polices d'assurances pour les besoins de fonctionnement du service ;
- ☞ La prise en charge des frais administratifs notamment les frais de communication, la prise en charge de l'assurance maladie du personnel et de leurs ayant droit, l'équipement de l'Unité de Gestion et de Coordination du Projet (UGP) en mobiliers de bureau et en matériels informatiques.

III. SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE DU PROJET

Pour rappel, conformément à l'Accord de subvention et suite à la demande du Ministère de tutelle, le Ministère des Finances et du Budget (MFB), à travers la Direction de l'Ordonnancement des Dépenses Publiques (DODP), a procédé à l'ouverture de deux comptes à United Bank For Africa (UBA) : un **compte principal** et un compte de **fonds de roulement**. Le compte principal a fait l'objet d'une alimentation d'un montant de **487 931 561 F CFA, soit 743 846 Euros, le 30 juin 2020** correspondant à la première tranche du financement du projet conformément aux procédures prévues.

A la suite, la Direction de l'Ordonnancement des Dépenses Publiques (DODP), a procédé au virement sur le compte fonds de roulement le montant de **236 800 000 FCFA, le 20 juillet 2020** correspondant au budget semestriel validé.

En octobre 2021, le compte fonds de roulement a été approvisionné à hauteur de **230 631 561 FCFA** pour couvrir les activités du PTA 2021.

Au total, le tableau ci-dessous renseigne sur le niveau d'engagement et de décaissement sur la période 2020-2021 :

Désignation	Date	FCFA	EURO
Tranche reçue sur le compte principal	30/06/2020	487 931 561	743 846
Tranche reçue dans le compte de fonctionnement	20/07/2020	236 800 000	360 999
	15/10/2021	230 631 561	351 596
Total Décaissement compte de fonctionnement	31/12/2021	291 121 276	443 812
Total Engagement compte de fonctionnement	31/12/2021	357 137 924	544 453
Solde du compte de fonctionnement	31/12/2021	196 810 285	300 035
Solde du compte principal	31/12/2021	0	
Taux d'exécution budgétaire	31/12/2021	73%	
Taux d'exécution financière	31/12/2021	59%	

Au total sur le budget de la 1^{ère} tranche de **487 931 561 FCFA**, les engagements depuis le début du projet s'élèvent à **357 137 924 FCFA** y compris le coût du véhicule (**20 500 000 FCA**) dont le règlement a été effectué sur le compte principal par la DODP. Ainsi le taux d'exécution budgétaire est **de 73%** au 31 décembre 2021.

Pour la **période sous revue**, sur un budget annuel en 2021 de **481 940 000 FCFA**, les engagements s'élèvent à **285 717 964 FCFA**, soit un taux d'exécution budgétaire de **60%** alors que les décaissements s'élèvent à **221 960 561 FCFA**, soit un taux d'exécution financière de **46%**.

La composante 1, sur un budget **96 500 000 FCFA**, a connu des engagements d'un montant de **37 093 295 FCFA**, soit un taux de **38%**, contre une exécution financière de **14 919 405 FCFA**, soit un taux de **15%**.

La composante 2 budgétisée pour **154 105 000 FCFA** sur la période concernée, a connu des engagements de **64 209 600 FCFA**, soit un taux de **42%**, contre une exécution financière de **36 266 600 FCFA**, soit un taux de **24%**.

La composante 3 budgétisée pour un montant de **73 495 000 FCFA** sur la période passée en revue, a enregistré des engagements d'un montant de **56 985 703 FCFA**, soit un taux de **78%**, contre des décaissements d'un montant de **46 631 023 FCFA**, pour un taux d'exécution financière de **63%**.

La composante 4 dédiée au pilotage, à la coordination et au suivi-évaluation, a été budgétisée pour un montant de **157 840 000 FCFA**, pour des engagements d'un montant de **127 429 366 FCFA**, soit un taux d'exécution budgétaire de **79%** contre une exécution financière **124 143 533 FCFA**, soit un taux de **79%**.

S'agissant de la contrepartie allouée au Projet par le Gouvernement du Sénégal, évaluée à 100 000 000 FCFA, elle est exécutée à hauteur de 92 % et couvrent les rubriques de dépenses non prises en charge par la partie italienne notamment les charges sociales et fiscales, les charges de fonctionnement hors personnel.

Le résumé de la situation d'exécution technique et financière ci-dessous rend compte de l'exécution du programme de travail annuel par résultat, ligne d'action et activités.

RAPPORT D'EXECUTION TECHNIQUE ET FINANCIERE (RTEF)

Résultats et Activités prévues dans le PTBA	Activités	PTA 2021 (C)	Taux d'exécution technique	Taux d'exécution budgétaire	Ecart	Commentaires
Résultat 1. : Les initiatives de réformes juridiques, institutionnelles et budgétaires favorables à l'équité et l'égalité de genre sont identifiées, renforcées, adoptées et mises en œuvre selon un principe d'appropriation.						
Ligne d'action 1.1 : Soutenir les initiatives tendant à accélérer le processus de réformes juridiques entamées en partenariat avec le Ministère de la Justice et l'Assemblée nationale	1.1.1 : Ateliers techniques de rédaction de textes de lois	6 000 000	0%	0%	0	
	1.1.2 : Sessions d'analyse des autres codes (code du travail, code minier, FNR, IPRES, etc.).	5 000 000	0%	0%	0	
	1.1.3 : Ateliers de renforcement de capacités des parties prenantes (Ministère de la Justice, Comité technique, etc.).	5 000 000	100%	95%	5	Marge positive lié à la co-organisation de l'activité avec un autre projet de l'ancrage (PADESS) qui a permis de minorer les coûts
	1.1.4 : Ateliers de partage sur les initiatives de réformes.	5 000 000	0%	0%		
Ligne d'action 1.2 : Mener le plaidoyer auprès des décideurs politiques (Assemblée Nationale, CESE, HCCT, Gouvernement...) pour l'adoption des réformes et leur application effective	1.2.1 : Campagnes de plaidoyer sur les réformes juridiques	5 000 000	20%	0%	20	Une feuille de route élaborée et partagée avec la Direction des Droits humains (DDH) du Ministère de la Justice ; Une large coalition autour d'un Plan d'action conjoint et/ou synergique a été adopté en rapport avec la DDH, VLF (CECI) et le GTG des PTF
	1.2.3 : Production de supports de communication sur les projets de réforme	5 000 000	0	0%	0	
Résultats et Activités prévues dans le PTBA	Activités	PTA 2021 (C)	Taux d'exécution technique	Taux d'exécution budgétaire	Ecart	Commentaires
Ligne d'action 1.3 : Intensifier les campagnes d'information et de sensibilisation auprès des leaders d'opinion (secteur privé, task-force avec le réseau des jeunes et des femmes...) pour une meilleure compréhension et appropriation des réformes juridiques	1.3.2 : Campagnes d'information et de sensibilisation sur les réformes	5 000 000	100%	89%	0	Activité entièrement réalisée au plan technique et budgétaire. Le recours une structure ayant pour objectif de contribuer à la prévention et à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants et à la promotion de leurs droits a amoindri les coûts de l'activité.
	1.3.3 : Atelier de renforcement de capacités des leaders d'opinion sur les réformes	5 000 000	0%	0%	0	
	1.3.4 : Partenariat avec les médias, réseaux de jeunes, ONG, Conseils de quartiers, Comités de lutte contre les VBG, parajuristes/ APDC et autres relais, etc.	5 000 000	0%	0%	0	

Résultats et Activités prévues dans le PTBA	Activités	PTA 2021 (C)	Taux d'exécution technique	Taux d'exécution budgétaire	Ecart	Commentaires
Ligne d'action 1.4 : Accompagner le Gouvernement et les Collectivités locales en partenariat avec les OSC et les centres de Recherche-Action dans la budgétisation sensible au genre au niveau national et local	1.4.1 : Ateliers de renforcement de capacités des acteurs et partenaires institutionnels	0	Sans objet	Sans Objet	Sans objet	
	1.4.2 : Elaboration d'une stratégie BSG au niveau national et local	11 500 000	30%	100%	0	
	1.4.3 : Accompagnement de trois collectivités territoriales dans la BSG	35 000 000	50%	38%	12	
	1.4.4 : Ateliers de partage et de dissémination	0	Sans objet	Sans Objet	Sans objet	
Ligne d'action 1.5. : Coaching, appui-conseil et Suivi du Résultat 1		4 000 000	80%	80%	0	
TOTAL RESULTAT 1		96 500 000	32%	38%	-6%	
Résultat 2 : L'offre de services de prise en charge intégrés et holistiques des victimes de VBG est renforcée.						
Ligne d'action 2.1 : Mener des études stratégiques sur les enjeux et thématiques phares qui ont un impact sur les violences	2.1.1 : Etudes sur la situation de référence des VBG dans les zones ciblées (état de lieux/études diagnostiques sur les VBG, cartographie des opportunités d'accès au travail etc. pour les victimes et survivante; Famille et VBG) et autres types de vulnérabilités liées au Covid-19	23 000 000	0%	0%	0	
	2.1.2 : Etude évaluative sur l'offre de services pour les victimes (Boutiques de droit, maisons de justice, autres services d'offre)	5 000 000	30%	0%	20	
Ligne d'action 2.2 : Assurer la mise en place d'un réseau d'acteurs de prise en charge holistique des VBG	2.2.1 : Etablissement de partenariat avec les acteurs clés de la chaîne de prise en charge et mise en réseau des parties prenantes	5 000 000	0%	0%	0	
	2.2.2 : Renforcement de capacités des acteurs clé de la chaîne de prise en charge des VBG	10 000 000	0%	0%	0	
	2.2.3 : Réhabilitation/équipement/ appui au fonctionnement/accompagnement de l'offre de services juridiques (boutiques de droit, maisons de justice, autres services d'offre)	32 000 000	100%	92%	8	
	2.2.4 : Appui à la mise en réseau d'acteurs de prise en charge des VBG	10 000 000	0%	0%	0	

Résultats et Activités prévues dans le PTBA	Activités	PTA 2021 (C)	Taux d'exécution technique	Taux d'exécution budgétaire	Ecart	Commentaires
	2.2.5 : Elaboration d'un plan de gestion et de maintenance des boutiques de droit	0	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
	2.2.6 : Orientation /coaching des victimes et survivantes de VBG pour leur réinsertion économique/cash-transfert dans le cadre de la riposte Covid-19	24 105 000	90%	71%	21	
Ligne d'action 2.3 Etablir un partenariat avec le Ministère de la Justice pour l'identification et adoption d'une stratégie de pérennisation de l'offre de services d'écoute et d'assistance juridique et judiciaire au sein du Gouvernement	2.3.1 : Partenariat avec le Ministère de la Justice pour une meilleure prise en charge des victimes de violences (capitalisation des initiatives existantes, maisons de justice, boutiques de droit, CEDAF, bureaux d'écoute, etc.)	6 000 000	0%	0%	0	
	2.3.2 : Sessions de renforcement des capacités des acteurs ministériels et autres ONG partenaires	0	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
Ligne d'action 2.4 : Renforcer les capacités des acteurs concernés/impliqués dans le système de prise en charge des VBG (magistrats/avocats/autres officiers de police judiciaire, parajuristes, personnel sanitaire etc.)	2.4.1 Partenariat avec des écoles de formation (ESEA, CESTI, ENTSS, ENDSS, ENA, ENSAE, etc.) pour une meilleure intégration des questions de genre et VBG dans les curricula pédagogiques et itinéraires de recherche	5 000 000	100%	72%	28	Techniquement, les activités qui relevaient de l'UGP ont été réalisées. Les gaps sur le plan budgétaire ressortent des conséquences des perturbations dues à l'arrêt des enseignements durant une bonne partie du second semestre.
	2.4.2 Production d'outils pédagogiques, manuels et guides	5 000 000	0%	0%	0	
	2.4.3 Renforcement des capacités de magistrats, avocats, autres officiers de police judiciaire, parajuristes, personnel sanitaire etc.	0	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
	2.4.4 Sessions de formation et de parrainage des étudiants chercheurs ciblés	3 000 000	45%	45%	0	Du fait des perturbations mentionnées xci-haut, le partenariat avec les autres écoles/instituts/centres de formation ont été renvoyés à l'année 2022. Seul le partenariat avec E-jicom a été mis en œuvre
Ligne d'action 2.5 : Renforcer les systèmes d'information, de suivi et d'évaluation relatifs aux VBG	2.5.1 : Harmonisation des outils de collecte des données	8 000 000	0%	0%	0	
	2.5.2 : Création/ Renforcement d'une base de données normalisée sur les VBG au niveau national et local	5 000 000	0%	0%	0	
	2.5.3 : Renforcement de capacités sur le système d'information sur les VBG	7 000 000	0%	0%	0	
Ligne d'action. 2.6 : Coaching, appui-conseil et Suivi du Résultat 2		6 000 000	29%	29%	0	
TOTAL RESULTAT 2		154 105 000	26%	35%	-9%	La différence est due au fait les activités d'envergure qui relevaient d'autres (études, réseautage etc.) activités n'ont pu être réalisées

Résultat 3 : La communication et la sensibilisation sur les inégalités de genre et les violences à l'égard des femmes et des filles sont renforcées au niveau institutionnel et communautaire.

Résultats et Activités prévues dans le PTBA	Activités	PTA 2021 (C)	Taux d'exécution technique	Taux d'exécution budgétaire	Ecart	Commentaires
Ligne d'action 3.1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication auprès des leaders d'opinion et des communautés de base pour un changement de comportement positif avec la promotion du concept de déviance positive à titre pilote	3.1.1 : Elaboration, réactualisation et mise en œuvre du plan de communication et de sensibilisation notamment dans le cadre de la riposte covid-19	15 000 000	79%	79%	0	
	3.1.2 : Confection de supports de communication	5 000 000	100%	74%	26	
	3.1.3 : Sensibilisation et mobilisation sociale auprès de divers acteurs pour un changement de comportement positif (les étudiants, les enseignantes, les associations de jeunes et de femmes, les communautés, les chefs religieux et traditionnels, les médias locaux, les APDC, les para juristes)notamment dans le cadre de la riposte covid-19	10 000 000	67%	67%	0	
	3.1.4 : Organisation de foras pédagogiques dans les écoles, universités, instituts de formation, etc.	8 000 000	0%	0%	0	
	3.1.5 : Partenariat Médias (émissions radio/TV, diffusions de spots, etc.)	8 000 000	100%	100%	0	
Ligne d'action 3.2 : Renforcer les capacités en matière de protection des droits humains et de leadership des acteurs (femmes/filles, communautés de base, OSC, enseignantes, acteurs institutionnels, média, etc...) en vue de la connaissance de leurs rôles et responsabilités dans la société et de leur engagement contre toutes formes de discrimination et de violences basées sur le genre	3.2.1 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacités des cibles	6 000 000	100%	74%	16	
	3.2.2 : Partenariats avec les réseaux de jeunes, de femmes, d'enseignants, APDC, Conseils de quartiers et autres relais notamment dans le cadre de la riposte Covid-19	5 000 000	75%	62%	13	
	3.2.3 : Création/renforcement/ animation de plateformes d'échanges et d'information dans les médias, réseaux sociaux, etc.	3 995 000	100%	98%	2	
	3.2.4 : Organisation de foras pédagogiques dans les écoles, universités, instituts de formation, etc.	4 500 000	100%	86%	14	
	3.2.5 : Production et vulgarisation de supports, guides, bandes dessinées au niveau des écoles, instituts de formation, communautés, etc. notamment dans le cadre de la riposte contre le Covid-19	4 000 000	81%	81%	0	
Ligne d'action 3.3 : Coaching, appui-conseil et Suivi du Résultat 3		4 000 000	100%	100%	0	
TOTAL RESULTAT 3		73 495 000	82%	72%	10	

Résultat 4 : La coordination, la gestion, le pilotage stratégique et le suivi et évaluation sont assurés						
Ligne d'action 4.1 : Mettre en place les instances de pilotage et de soutien de la mise en œuvre du projet	4.1.1 : Création, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage	2 500 000	100%	23%	77	Le CNP s'est tenue en visioconférence, donc les prévisions de budget de la ligne n'ont, pour l'essentiel, pas été exécutées
	4.1.2 : Mise en place et animation d'un Comité Scientifique	3 000 000	0%	0%	0	
	4.1.3 : Revues sectorielles, Rapport bilan, revues à mi-parcours, supervision conjointe, évaluation	6 000 000	0%	0%	0	
	4.1.4 : Alignement, harmonisation sur les cadres de référence stratégiques (ODD, Cadre de Coopération /Pays Italie-Sénégal, OCDE, UEMOA, PSE, etc.)	6 000 000	100%	4%	0	
	4.1.5 : Alliances et Partenariat entre les Institutions de Recherche-Action/Formation et OSC du nord et du sud sur l'approfondissement des questions liées à l'équité et l'égalité de genre, aux VBG, etc.	6 000 000	0%	0%	0	
Ligne d'action 4.2 : Assurer la gestion administrative, comptable et financière du projet	4.2.1 : 4.2.1 - Salaire semestriel Personnel UGP	75 000 000	100%	100%	0	
	4.2.2 : Acquisition véhicule	23 000 000	100%	91%	9	
	4.2.3 : Assurance, carburant et maintenance véhicules	7 040 000	100%	75%	25	
	4.2.4 : Manuels de procédures administratives, financières et comptables et manuels techniques	0	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
	4.2.5 : Elaboration et développement d'un dispositif de suivi évaluation	3 000 000	0%	0%	0	
	4.2.6 : 4.2.6 Frais administratifs et de téléphone (assurance maladie)	19 300 000	100%	100%	0	
	4.2.7 : Audit	7 000 000	100%	47%	53	Le montant définitif du Contrat sur les trois ans bien en deçà de la prévision de dépenses pour l'activité
TOTAL RESULTAT 4		157 840 000	59%	79%		L'écart est fortement lié à la non mise en œuvre d'activités de pilotage au titre desquelles beaucoup d'activité de rassemblement dont la tenue n'était pas propice durant la période sous revue

IV. Enjeux, défis et opportunités

La mise en œuvre du Programme de travail annuel 2022 a fortement été marquée par la persistance de la pandémie mondiale de la Covid-19 et un environnement médiatique pollué par le vicieux débat sur la notion de genre, la criminalisation de l'homosexualité qui ne permettaient pas d'avoir une lisibilité sur les activités programmées conformément au timing et à la chronologie prévus.

En effet, à plusieurs reprises, par souci d'efficacité, l'unité de gestion a été obligée de réaménager ses activités de terrain à une date ultérieure ou de les combiner en faisant recours parfois à des agences de réalisation de proximité selon le principe de subsidiarité.

Néanmoins, on constatera que pour l'essentiel, le programme a su faire preuve d'une capacité de résilience lui permettant d'atteindre des niveaux de performance fort appréciables.

De plus, il a fini de confirmer son leadership technique et institutionnel dans les différentes plateformes de dialogue des politiques principalement sur les enjeux liés au genre, à la protection des droits humains, aux violences basées sur le genre, et à la protection sociale adaptative et spécialisée.

Il convient à cet effet de citer à titre d'illustration, quelques bonnes pratiques ou initiatives innovantes porteuses de changement positif dans la compréhension et l'appropriation du genre au niveau institutionnel et sociétal par les différents acteurs à savoir :

- le développement de partenariats avec les universités et centres de recherche (GESTES/UGB), CRES/UCAD, Cellule genre de l'UIDT, E-jicom) ;
- l'implication des jeunes garçons et filles dans la prise en charge des enjeux de genre (masculinité positive) ;
- l'implication de partenaires institutionnels au niveau local (CDPE, STD Guinguinéo et Nioro) ;
- l'organisation d'un atelier de haut niveau avec les équipes techniques constituées des membres de la coordination du ministère en culture organisationnelle, genre et développement, protection sociale et gestion axée sur les résultats dans les projets et programmes du ministère. L'activité a été un moment d'intenses échanges qui ont permis d'appréhender la valeur ajoutée de l'intégration du genre en tant qu'outil scientifique pour l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des politiques publiques ;
- la capitalisation et la mise à l'échelle de l'expérience pilote de protection sociale adaptative et transformatrice sensible au genre au profit des groupes vulnérables (victimes de VBG ou tutrices de filles victimes de VBG, femmes veuves etc.) à travers des bourses économiques ;
- le développement de synergies avec d'autres projets du portefeuille de la coopération italienne (PAPSEN/PAIS, PAREM) conformément à l'esprit du cadre de coopération Sénégal-Italie et des recommandations de la revue conjointe de 2018 ;
- l'existence d'un Centre de Ressources documentaires (CRD), véritable patrimoine immatériel du secteur sur les questions liées au genre, à la protection sociale, à l'autonomisation et la lutte contre la pauvreté dont le développement, la préservation et la pérennisation constituent un défi majeur à relever.

Au regard de tout ce qui précède, on peut considérer que les enjeux, défis et opportunités qui avaient justifié l'avènement du PASNEEG II demeurent non seulement pertinents à tous points de vue mais le positionne comme un levier essentiel pour une opérationnalisation du PAP2A du PSE 2, des ODD, de la SNEEG II et de la SNPS en vue d'un développement humain durable prenant en compte l'équité et l'égalité de genre.

V. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) 2022

Lignes d'action	Activités	Budget 2022
Résultat 1 : Les initiatives de réformes juridiques, institutionnelles et budgétaires favorables à l'équité et l'égalité de genre sont identifiées, renforcées, adoptées et mises en œuvre selon un principe d'appropriation.		
Ligne d'action 1.1 : Soutenir les initiatives tendant à accélérer le processus de réformes juridiques entamées en partenariat avec le Ministère de la Justice et l'Assemblée nationale	1.1.1 : Ateliers techniques de rédaction de textes de lois.	0
	1.1.2 : Sessions d'analyse des autres codes (code du travail, code minier, FNR, IPRES, etc.).	5 000 000
	1.1.3 : Ateliers de renforcement de capacités des parties prenantes (Ministère de la Justice, Comité technique, etc.).	5 272 604
	1.1.4 : Ateliers de partage sur les initiatives de réformes	0
	1.1.5 : Capitalisation des bonnes pratiques au niveau national et international.	8 000 000
Ligne d'action 1.2 : Mener le plaidoyer auprès des décideurs politiques (Assemblée Nationale, CESE, HCCT, Gouvernement...) pour l'adoption des réformes et leur application effective	1.2.1 : Campagnes de plaidoyer sur les réformes juridiques	7 000 000
	1.2.2 : Renforcement de capacités des décideurs sur les initiatives de réforme	10 000 000
	1.2.3 : Production de supports de communication sur les projets de réforme	8 000 000
Ligne d'action 1.3 : Intensifier les campagnes d'information et de sensibilisation auprès des leaders d'opinion (secteur privé, task-force avec le réseau des jeunes et des femmes...) pour une meilleure compréhension et appropriation des réformes juridiques	1.3.1 : Elaboration/réactualisation de la stratégie de plaidoyer et de sensibilisation sur les réformes	0
	1.3.2 : Campagnes d'information et de sensibilisation sur les réformes	7 000 000
	1.3.3 : Atelier de renforcement de capacités des leaders d'opinion sur les réformes	10 000 000
	1.3.4 : Partenariat avec les médias, réseaux de jeunes, ONG, Conseils de quartiers, Comités de lutte contre les VBG, parajuristes/ APDC et autres relais, etc.	7 000 000
Ligne d'action 1.4 : Accompagner le Gouvernement et les Collectivités locales en partenariat avec les OSC et les centres de Recherche-Action dans la budgétisation sensible au genre au niveau national et local	1.4.1 : Ateliers de renforcement de capacités des acteurs et partenaires institutionnels	13 000 000
	1.4.2 : Elaboration d'une stratégie BSG au niveau national et local	0
	1.4.3 : Accompagnement de trois collectivités territoriales dans la BSG	41 763 000
	1.4.4 : Ateliers de partage et de dissémination	5 000 000
Ligne d'action 1.5 : Coaching, appui-conseil et Suivi du Résultat 1		4 000 000
T O T A L R E S U L T A T 1		131 035 604
Lignes d'action	Activités	Budget 2022
Résultat 2 : L'offre de services de prise en charge intégrés et holistiques des victimes de VBG est renforcée.		

Ligne d'action 2.1 : Mener des études stratégiques sur les enjeux et thématiques phares qui ont un impact sur les violences	2.1.1 : Etudes sur la situation de référence des VBG dans les zones ciblées (état de lieux/études diagnostiques sur les VBG, cartographie des opportunités d'accès au travail etc. pour les victimes et survivante; Famille et VBG) et autres types de vulnérabilités liées au Covid-19	0
	2.1.2 : Etude évaluative sur l'offre de services pour les victimes (Boutiques de droit, maisons de justice, autres services d'offre)	15 000 000
Ligne d'action 2.2 : Assurer la mise en place d'un réseau d'acteurs de prise en charge holistique des VBG	2.2.1 : Etablissement de partenariat avec les acteurs clés de la chaîne de prise en charge et mise en réseau des parties prenantes	5 000 000
	2.2.2 : Renforcement de capacités des acteurs clé de la chaîne de prise en charge des VBG	11 818 000
	2.2.3 : Réhabilitation/équipement/ appui au fonctionnement/ accompagnement de l'offre de services juridiques (boutiques de droit, maisons de justice, autres services d'offre)	23 450 000
	2.2.4 : Appui à la mise en réseau d'acteurs de prise en charge des VBG	20 000 000
	2.2.5 : Elaboration d'un plan de gestion et de maintenance des boutiques de droit	0
	2.2.6 : Orientation /coaching des victimes et survivantes de VBG pour leur réinsertion économique/cash-transfert dans le cadre de la riposte Covid-19	14 935 400
Ligne d'action 2.3 Etablir un partenariat avec le Ministère de la Justice pour l'identification et adoption d'une stratégie de pérennisation de l'offre de services d'écoute et d'assistance juridique et judiciaire au sein du Gouvernement	2.3.1 : Partenariat avec le Ministère de la Justice pour une meilleure prise en charge des victimes de violences (capitalisation des initiatives existantes, maisons de justice, boutiques de droit, CEDAF, bureaux d'écoute, etc.)	7 000 000
	2.3.2 : Sessions de renforcement des capacités des acteurs ministériels et autres ONG partenaires	10 000 000
Ligne d'action 2.4 : Renforcer les capacités des acteurs concernés/impliqués dans le système de prise en charge des VBG (magistrats/avocats/autres officiers de police judiciaire, parajuristes, personnel sanitaire etc.)	2.4.1 Partenariat avec des écoles de formation (ESEA, CESTI, ENTSS, ENDSS, ENA, ENSAE, etc.) pour une meilleure intégration des questions de genre et VBG dans les curricula pédagogiques et itinéraires de recherche	5 400 000
	2.4.2 Production d'outils pédagogiques, manuels et guides	6 000 000
	2.4.3 Renforcement des capacités de magistrats, avocats, autres officiers de police judiciaire, parajuristes, personnel sanitaire etc.	12 000 000
	2.4.4 Sessions de formation et de parrainage des étudiants chercheurs ciblés	6 000 000

Lignes d'action	Activités	Budget 2022
Ligne d'action 2.5 : Renforcer les systèmes d'information, de suivi et d'évaluation relatifs aux VBG	2.5.1 : Harmonisation des outils de collecte des données	8 000 000
	2.5.2 : Création/ Renforcement d'une base de données normalisée sur les VBG au niveau national et local	10 000 000
	2.5.3 : Renforcement de capacités sur le système d'information sur les VBG articulé au Centre de ressources documentaires	19 000 000
Ligne d'action. 2.6 : Coaching, appui-conseil et Suivi du Résultat 2		6 000 000
TOTAL RESULTAT 2		179 603 400
Résultat 3 : La communication et la sensibilisation sur les inégalités de genre et les violences à l'égard des femmes et des filles sont renforcées au niveau institutionnel et communautaire.		
Ligne d'action 3.1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication auprès des leaders d'opinion et des communautés de base pour un changement de comportement positif avec la promotion du concept de déviance positive à titre pilote	3.1.1 : Elaboration, réactualisation et mise en œuvre du plan de communication et de sensibilisation notamment dans le cadre de la riposte covid-19	16 000 000
	3.1.2 : Confection de supports de communication	6 000 000
	3.1.3 : Sensibilisation et mobilisation sociale auprès de divers acteurs pour un changement de comportement positif (les étudiants, les enseignantes, les associations de jeunes et de femmes, les communautés, les chefs religieux et traditionnels, les médias locaux, les APDC, les para juristes) notamment dans le cadre de la riposte covid-19	15 000 000
	3.1.4 : Programme radio sur la lutte contre les VBG et la promotion des exemples positifs de femmes	9 000 000
	3.1.5 : Partenariat Médias (émissions radio/TV, diffusions de spots, etc.)	7 500 000
Ligne d'action 3.2 : Renforcer les capacités en matière de protection des droits humains et de leadership des acteurs (femmes/filles, communautés de base, OSC, enseignantes, acteurs institutionnels, média, etc...) en vue de la connaissance de leurs rôles et responsabilités dans la société et de leur engagement contre toutes formes de discrimination et de violences basées sur le genre	3.2.1 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacités des cibles	10 000 000
	3.2.2 : Partenariats avec les réseaux de jeunes, de femmes, d'enseignants, APDC, Conseils de quartiers et autres relais notamment dans le cadre de la riposte Covid-19	5 000 000
	3.2.3 : Création/renforcement/ animation de plateformes d'échanges et d'information dans les médias, réseaux sociaux, etc.	5 061 500
	3.2.4 : Organisation de foras pédagogiques dans les écoles, universités, instituts de formation, etc.	5 000 000
	3.2.5 : Production et vulgarisation de supports, guides, bandes dessinées au niveau des écoles, instituts de formation, communautés, etc. notamment dans le cadre de la riposte contre le Covid-19	6 770 700
Ligne d'action 3.3 : Coaching, appui-conseil et Suivi du Résultat 3		4 000 000
TOTAL RESULTAT 3		89 332 200

Résultat 4 : La coordination, la gestion, le pilotage stratégique et le suivi et évaluation sont assurés		
Ligne d'action 4.1 : Mettre en place les instance de pilotage et de soutien de la mise en œuvre du projet	4.1.1 : Création, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage	2 700 000
	4.1.2 : Mise en place et animation d'un Comité Scientifique	6 000 000
	4.1.3 : Revues sectorielles, Rapport bilan, revues à mi-parcours, supervision conjointe, évaluation	9 000 000
	4.1.4 : Alignement, harmonisation sur les cadres de référence stratégiques (ODD, Cadre de Coopération /Pays Italie-Sénégal, OCDE, UEMOA, PSE, etc.)	8 765 000
	4.1.5 : Alliances et Partenariat entre les Institutions de Recherche-Action/Formation et OSC du nord et du sud sur l'approfondissement des questions liées à l'équité et l'égalité de genre, aux VBG, etc.	9 000 000
Ligne d'action 4.2 : Assurer la gestion administrative, comptable et financière du projet	4.2.1 : 4.2.1 - Salaire semestriel Personnel UGP	75 000 000
	4.2.2 : Acquisition véhicule	0
	4.2.3 : Assurance, carburant et maintenance véhicules	3 000 000
	4.2.4 : Manuels de procédures administratives, financières et comptables et manuels techniques	0
	4.2.5 : Elaboration et développement d'un dispositif de suivi évaluation	5 000 000
	4.2.6 : 4.2.6 Frais administratifs et de téléphone (assurance maladie)	12 350 000
	4.2.7 : Audit	3 285 833
TOTAL RESULTAT 4		134 100 833
TOTAL PROJET		534 072 037

VI. ANNEXES

R2 : RAPPORT D'EXECUTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

Résultat	Budget Total du Projet Réajusté (A)	Rappel budget exécuté en 2020 (B)	PTA 2021 (C)	Disponibilité sur		Exécution Financière et budgétaire					
				Budget Total du Projet (D) = (A-E)	Budget PTA (E) = (C) - (F)	Engagement sur projet		Exécution sur PTA			
						Montant (F) = (B) + (G)	Taux = (F) *1/(A)	Engagements		Décaissements	
								Montant (G)	taux = (G) *1/(C)	Montant (H)	taux = (H) *1/(C)
Résultat 1. : Les initiatives de réformes juridiques, institutionnelles et budgétaires favorables à l'équité et l'égalité de genre sont identifiées, renforcées, adoptées et mises en œuvre selon un principe d'appropriation.											
1.1.1 : Ateliers techniques de rédaction de textes de lois	6 000 000	0	6 000 000	6 000 000	6 000 000	0	0%	0	0%	0	0%
1.1.2 : Sessions d'analyse des autres codes (code du travail, code minier, FNR, IPRES, etc.).	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0%	0	0%	0	0%
1.1.3 : Ateliers de renforcement de capacités des parties prenantes (Ministère de la Justice, Comité technique, etc.).	10 000 000	0	5 000 000	5 272 604	272 604	4 727 396	47%	4 727 396	95%	4 576 080	92%
1.1.4 : Ateliers de partage sur les initiatives de réformes.	14 000 000	0	5 000 000	14 000 000	5 000 000	0	0%	0	0%	0	0%
1.1.5 : Capitalisation des bonnes pratiques au niveau national et international.	8 000 000	0	0	8 000 000	0	0	0%	0	Sans Objet	0	Sans objet
Ligne d'action 1.2 : Mener le plaidoyer auprès des décideurs politiques (Assemblée Nationale, CESE, HCCT, Gouvernement...) pour l'adoption des réformes et leur application effective											
1.2.1 : Campagnes de plaidoyer sur les réformes juridiques	15 000 000	0	5 000 000	15 000 000	5 000 000	0	0%	0	0%	0	0%
1.2.2 : Renforcement de capacités des décideurs sur les initiatives de réforme	15 000 000	0	0	15 000 000	0	0	0%	0	Sans Objet	0	Sans objet
1.2.3 : Production de supports de communication sur les projets de réforme	8 000 000	0	5 000 000	8 000 000	5 000 000	0	0%	0	0%	0	0%
Ligne d'action 1.3 : Intensifier les campagnes d'information et de sensibilisation auprès des leaders d'opinion (secteur privé, task-force avec le réseau des jeunes et des femmes...) pour											
1.3.1 : Elaboration/réactualisation de la stratégie de plaidoyer et de sensibilisation sur les réformes	3 000 000	0	0	3 000 000	0	0	0%	0	Sans Objet	0	Sans objet
1.3.2 : Campagnes d'information et de sensibilisation sur les réformes	18 000 000	0	5 000 000	13 552 932	552 932	4 447 068	25%	4 447 068	89%	3 859 700	77%
1.3.3 : Atelier de renforcement de capacités des leaders d'opinion sur les réformes	10 000 000	0	5 000 000	10 000 000	5 000 000	0	0%	0	0%	0	0%
1.3.4 : Partenariat avec les médias, réseaux de jeunes, ONG, Conseils de quartiers, Comités de lutte contre les VBG, parajuristes/APDC et autres relais, etc.	15 000 000	0	5 000 000	15 000 000	5 000 000	0	0%	0	0%	0	0%

Résultat	Budget Total du Projet Réajusté (A)	Rappel budget exécuté en 2020 (B)	PTA 2021 (C)	Disponibilité sur		Exécution Financière et budgétaire					
				Budget Total du Projet (D) = (A-E)	Budget PTA (E) = (C) - (F)	Engagement sur projet		Exécution sur PTA			
						Montant (F) = (B) + (G)	Taux = (F) *1/(A)	Engagements		Décaissements	
								Montant (G)	taux = (G) *1/(C)	Montant (H)	taux = (H) *1/(C)
Ligne d'action 1.4 : Accompagner le Gouvernement et les Collectivités locales en partenariat avec les OSC et les centres de Recherche-Action dans la budgétisation sensible au											
1.4.1 : Ateliers de renforcement de capacités des acteurs et partenaires institutionnels	20 000 000	0	0	20 000 000	0	0	0%	0	Sans Objet	0	Sans objet
1.4.2 : Elaboration d'une stratégie BSG au niveau national et local	12 900 000	0	11 500 000	1 400 000	0	11 500 000	89%	11 500 000	100%	0	0%
1.4.3 : Accompagnement de trois collectivités territoriales dans la BSG	90 000 000	0	35 000 000	76 763 000	21 763 000	13 237 000	15%	13 237 000	38%	3 427 425	10%
1.4.4 : Ateliers de partage et de dissémination	5 000 000	0	0	5 000 000	0	0	0%	0	Sans Objet	0	Sans objet
Ligne d'action 1.5. : Coaching, appui-conseil et Suivi du Résultat 1	10 000 000	0	4 000 000	6 815 000	815 000	3 185 000	32%	3 185 000	80%	3 185 000	80%
TOTAL RESULTAT 1	264 900 000		96 500 000	227 803 536	59 403 536	37 096 464	14%	37 096 464	38%	15 048 205	16%

Résultat	Budget Total du Projet Réajusté (A)	Rappel budget exécuté en 2020 (B)	PTA 2021 (C)	Disponibilité sur		Exécution Financière et budgétaire					
				Budget Total du Projet (D) = (A-E)	Budget PTA (E) = (C) - (F)	Engagement sur projet		Exécution sur PTA			
						Montant (F) = (B) + (G)	Taux = (F) *1/(A)	Engagements		Décaissements	
				Montant (G)	taux = (G) *1/(C)			Montant (H)	taux = (H) *1/(C)		
Résultat 2 : L'offre de services de prise en charge intégrés et holistiques des victimes de VBG est renforcée.											
Ligne d'action 2.1 : Mener des études stratégiques sur les enjeux et thématiques phares qui ont un impact sur les violences											
2.1.1 : Etudes sur la situation de référence des VBG dans les zones ciblées (état de lieux/études diagnostiques sur les VBG, cartographie des opportunités d'accès au travail etc. pour les victimes et survivante; Famille et VBG) et autres types de vulnérabilités liées au Covid-19	23 000 000	0	23 000 000	23 000 000	23 000 000	0	0%	0	0%	0	0%
2.1.2 : Etude évaluative sur l'offre de services pour les victimes (Boutiques de droit, maisons de justice, autres services d'offre)	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0%	0	0%	0	0%
Ligne d'action 2.2 : Assurer la mise en place d'un réseau d'acteurs de prise en charge holistique des VBG											
2.2.1 : Etablissement de partenariat avec les acteurs clés de la chaîne de prise en charge et mise en réseau des parties prenantes	9 000 000	0	5 000 000	9 000 000	5 000 000	0	0%	0	0%	0	0%
2.2.2 : Renforcement de capacités des acteurs clé de la chaîne de prise en charge des VBG	21 818 000	0	10 000 000	21 818 000	10 000 000	0	0%	0	0%	0	0%
2.2.3 : Réhabilitation/équipement/ appui au fonctionnement/ accompagnement de l'offre de services juridiques (boutiques de droit, maisons de justice, autres services d'offre)	64 000 000	11 000 000	32 000 000	23 450 000	2 450 000	40 550 000	63%	29 550 000	92%	13 550 000	42%
2.2.4 : Appui à la mise en réseau d'acteurs de prise en charge des VBG	38 000 000		10 000 000	38 000 000	10 000 000	0	0%	0	0%	0	0%
2.2.5 : Elaboration d'un plan de gestion et de maintenance des boutiques de droit	5 000 000		0	5 000 000	0	0	0%	0	Sans objet	0	Sans objet
2.2.6 : Orientation /coaching des victimes et survivantes de VBG pour leur réinsertion économique/cash-transfert dans le cadre de la riposte Covid-19	30 000 000	5 895 000	24 105 000	6 935 400	6 935 400	23 064 600	77%	17 169 600	71%	7 119 600	30%
Ligne d'action 2.3 Etablir un partenariat avec le Ministère de la Justice pour l'identification et adoption d'une stratégie de pérennisation de l'offre de services d'écoute et d'assistance juridique et judiciaire au sein du Gouvernement											
2.3.1 : Partenariat avec le Ministère de la Justice pour une meilleure prise en charge des victimes de violences (capitalisation des initiatives existantes, maisons de justice, boutiques de droit, CEDAF, bureaux d'écoute, etc.)	15 000 000	0	6 000 000	15 000 000	6 000 000	0	0%	0	0%	0	
2.3.2 : Sessions de renforcement des capacités des acteurs ministériels et autres ONG partenaires	23 000 000	0	0	23 000 000	0	0	0%	0	Sans objet	0	

Résultat	Budget Total du Projet Réajusté (A)	Rappel budget exécuté en 2020 (B)	PTA 2021 (C)	Disponibilité sur		Exécution Financière et budgétaire					
				Budget Total du Projet (D) = (A-E)	Budget PTA (E) = (C) - (F)	Engagement sur projet		Exécution sur PTA			
						Montant (F) = (B) + (G)	Taux = (F) *1/(A)	Engagements		Décaissements	
								Montant (G)	taux = (G) *1/(C)	Montant (H)	taux = (H) *1/(C)
Ligne d'action 2.4 : Renforcer les capacités des acteurs concernés/impliqués dans le système de prise en charge des VBG (magistrats/avocats/autres officiers de police judiciaire, parajuristes, personnel sanitaire etc.)											
2.4.1 Partenariat avec des écoles de formation (ESEA, CESTI, ENTSS, ENDSS, ENA, ENSAE, etc.) pour une meilleure intégration des questions de genre et VBG dans les curricula pédagogiques et itinéraires de recherche	9 000 000	0	5 000 000	5 400 000	1 400 000	3 600 000	40%	3 600 000	72%	2 075 000	
2.4.2 Production d'outils pédagogiques, manuels et guides	10 000 000	0	5 000 000	10 000 000	5 000 000	0	0%	0	0%	0	
2.4.3 Renforcement des capacités de magistrats, avocats, autres officiers de police judiciaire, parajuristes, personnel sanitaire etc.	28 000 000	0	0	28 000 000	0	0	0%	0	Sans objet	0	
2.4.4 Sessions de formation et de parrainage des étudiants chercheurs ciblés	18 000 000	0	3 000 000	16 650 000	1 650 000	1 350 000	8%	1 350 000	45%	950 000	
Ligne d'action 2.5 : Renforcer les systèmes d'information, de suivi et d'évaluation relatifs aux VBG											
2.5.1 : Harmonisation des outils de collecte des données	8 000 000	0	8 000 000	8 000 000	8 000 000	0	0%	0	0%	0	
2.5.2 : Création/ Renforcement d'une base de données normalisée sur les VBG au niveau national et local	10 000 000	0	5 000 000	10 000 000	5 000 000	0	0%	0	0%	0	
2.5.3 : Renforcement de capacités sur le système d'information sur les VBG	19 000 000	0	7 000 000	19 000 000	7 000 000	0	0%	0	0%	0	
Ligne d'action. 2.6 : Coaching, appui-conseil et Suivi du Résultat 2	16 182 000	3 182 000	6 000 000	11 275 400	4 275 400	4 906 600	30%	1 724 600	29%	1 724 600	
TOTAL RESULTAT 2	352 000 000	20 077 000	154 105 000	278 528 800	100 710 800	73 471 200	21%	53 394 200	35%	25 419 200	

Résultat 3 : La communication et la sensibilisation sur les inégalités de genre et les violences à l'égard des femmes et des filles sont renforcées au niveau institutionnel et communautaire.											
Résultat	Budget Total du Projet Réajusté (A)	Rappel budget exécuté en 2020 (B)	PTA 2021 (C)	Disponibilité sur		Exécution Financière et budgétaire					
				Budget Total du Projet (D) = (A-E)	Budget PTA (E) = (C) - (F)	Engagement sur projet		Exécution sur PTA			
						Montant (F) = (B) + (G)	Taux = (F) *1/(A)	Engagements		Décaissements	
				Montant (G)	taux = (G) *1/(C)			Montant (H)	taux = (H) *1/(C)		
Ligne d'action 3.1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication auprès des leaders d'opinion et des communautés de base pour un changement de comportement positif avec la promotion du concept de déviance positive à titre pilote											
3.1.1 : Elaboration, réactualisation et mise en œuvre du plan de communication et de sensibilisation notamment dans le cadre de la riposte covid-19	38 000 000	0	15 000 000	26 220 706	15 000 000	11 779 294	31%	11 779 294	79%	11 621 400	77%
3.1.2 : Confection de supports de communication	17 700 000	5 833 000	5 000 000	8 167 000	5 000 000	9 533 000	54%	3 700 000	74%	0	0%
3.1.3 : Sensibilisation et mobilisation sociale auprès de divers acteurs pour un changement de comportement positif (les étudiants, les enseignantes, les associations de jeunes et de femmes, les communautés, les chefs religieux et traditionnels, les médias locaux, les APDC, les para juristes)notamment dans le cadre de la riposte covid-19	38 000 000	4 501 500	10 000 000	26 813 140	10 000 000	11 186 860	29%	6 685 360	67%	1 860 180	19%
3.1.4 : Organisation de foras pédagogiques dans les écoles, universités, instituts de formation, etc.	10 000 000	0	8 000 000	10 000 000	8 000 000	0	0%	0	0%	0	0%
3.1.5 : Partenariat Médias (émissions radio/TV, diffusions de spots, etc.)	25 000 000	0	8 000 000	17 000 000	8 000 000	8 000 000	32%	8 000 000	100%	8 000 000	100%
Ligne d'action 3.2 : Renforcer les capacités en matière de protection des droits humains et de leadership des acteurs (femmes/filles, communautés de base, OSC, enseignantes, acteurs institutionnels, média, etc...) en vue de la connaissance de leurs rôles et responsabilités dans la société et de leur engagement contre toutes formes de discrimination et de violences basées sur le genre											
3.2.1 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacités des cibles	24 300 000	922 350	6 000 000	18 957 850	6 000 000	5 342 150	22%	4 419 800	74%	3 919 800	65%
3.2.2 : Partenariats avec les réseaux de jeunes, de femmes, d'enseignants, APDC, Conseils de quartiers et autres relais notamment dans le cadre de la riposte Covid-9	14 000 000	2 086 750	5 000 000	8 818 250	5 000 000	5 181 750	37%	3 095 000	62%	3 095 000	62%
3.2.3 : Création/renforcement/ animation de plateformes d'échanges et d'information dans les médias, réseaux sociaux, etc.	10 000 000	1 005 000	3 995 000	5 061 500	3 995 000	4 938 500	49%	3 933 500	98%	3 933 500	98%
3.2.4 : Organisation de foras pédagogiques dans les écoles, universités, instituts de formation, etc.	14 000 000	0	4 500 000	10 136 750	4 500 000	3 863 250	28%	3 863 250	86%	1 572 250	35%
3.2.5 : Production et vulgarisation de supports, guides, bandes dessinées au niveau des écoles, instituts de formation, communautés, etc. notamment dans le cadre de la riposte contre le Covid-19	10 000 000	0	4 000 000	6 770 700	4 000 000	3 229 300	32%	3 229 300	81%	3 229 300	81%
Ligne d'action 3.3 : Coaching, appui-conseil et Suivi du Résultat 3	10 000 000	0	4 000 000	6 008 000	4 000 000	3 992 000	40%	3 992 000	100%	3 992 000	100%

TOTAL RESULTAT 3		211 000 000	14 348 600	73 495 000	143 953 896	73 495 000	67 046 104	32%	52 697 504	72%	41 223 430	56%
Résultat 4 : La coordination, la gestion, le pilotage stratégique et le suivi et évaluation sont assurés												
Résultat	Budget Total du Projet Réajusté (A)	Rappel budget exécuté en 2020 (B)	PTA 2021 (C)	Disponibilité sur		Exécution Financière et budgétaire						
				Budget Total du Projet (D) = (A-E)	Budget PTA (E) = (C) - (F)	Engagement sur projet		Exécution sur PTA				
						Montant (F) = (B) + (G)	Taux = (F) *1/(A)	Engagements		Décaissements		
								Montant (G)	taux = (G) *1/(C)	Montant (H)	taux = (H) *1/(C)	
Ligne d'action 4.1 : Mettre en place les instance de pilotage et de soutien de la mise en œuvre du projet												
4.1.1 : Création, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage	10 000 000	3 044 318	2 500 000	6 382 954	1 927 272	3 617 046	36%	572 728	23%	572 728	23%	
4.1.2 : Mise en place et animation d'un Comité Scientifique	6 000 000	0	3 000 000	6 000 000	3 000 000	0	0%	0	0%	0	0%	
4.1.3 : Revues sectorielles, Rapport bilan, revues à mi-parcours, supervision conjointe, évaluation	9 000 000	0	6 000 000	9 000 000	6 000 000	0	0%	0	0%	0	0%	
4.1.4 : Alignement, harmonisation sur les cadres de référence stratégiques (ODD, Cadre de Coopération /Pays Italie-Sénégal, OCDE, UEMOA, PSE, etc.)	9 000 000	0	6 000 000	8 765 000	5 765 000	235 000	3%	235 000	4%	235 000	4%	
4.1.5 : Alliances et Partenariat entre les Institutions de Recherche-Action/Formation et OSC du nord et du sud sur l'approfondissement des questions liées à l'équité et l'égalité de genre, aux VBG, etc.	9 000 000	0	6 000 000	9 000 000	6 000 000	0	0%	0	0%	0	0%	
Ligne d'action 4.2 : Assurer la gestion administrative, comptable et financière du projet												
4.2.1 : 4.2.1 - Salaire semestriel Personnel UGP	225 000 000	37 500 000	75 000 000	112 500 000	0	112 500 000	50%	75 000 000	100%	75 000 000	100%	
4.2.2 : Acquisition véhicule	23 000 000	0	23 000 000	23 000 000	2 075 180	20 924 820	91%	20 924 820	91%	20 924 820	91%	
4.2.3 : Assurance, carburant et maintenance véhicules	15 000 000	2 999 000	7 040 000	6 697 068	1 736 068	8 302 932	55%	5 303 932	75%	5 303 932	75%	
4.2.4 : Manuels de procédures administratives, financières et comptables et manuels techniques	10 000 000	3 236 842	0	6 763 158	0	3 236 842	32%	0	Sans objet	0	Sans objet	
4.2.5 : Elaboration et développement d'un dispositif de suivi évaluation	9 300 000	0	3 000 000	9 300 000	3 000 000	0	0%	0	0%	0	0%	
4.2.6 : 4.2.6 Frais administratifs et de téléphone (assurance maladie)	11 322 600	6 214 200	19 300 000	-14 157 600	34 000	25 480 200	225%	19 266 000	100%	19 266 000	100%	
4.2.7 : Audit	16 200 000	0	7 000 000	12 914 167	3 714 167	3 285 833	20%	3 285 833	47%	0	0%	
TOTAL RESULTAT 4	352 822 600	52 994 360	157 840 000	196 164 747	33 251 687	177 582 673	50%	124 588 313	79%	121 302 480	77%	
TOTAL PROJET	1 180 722 600	87 419 960	481 940 000	846 450 979	266 861 023	355 196 441	30%	267 776 481	56%	202 993 315	42%	